Bibliothèque cantonale Sion

Vingt-quatrième année, No. 103. Le Numéro : 10 centimes Samedi 10 septembre 1927.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus vendredi à midi

A l'Assemblée de la Société des Nations à Genève, un immense effort est fait en faveur de la paix définitive. La Pologne a déposé un projet de pacte interdisant la guerre d'agression.

On assure que la Reine Marie de Roumanie, écartée de la politique, se retirerait dans un couvent.

Les excès de langage

Rarement une séance de Grand Conseil aura retenu l'attention générale comme celle de Genève où la journée de l'émeute a été passée en revue — le mot n'est pas exagéré — par tous les partis politiques.

Pendant plus d'une semaine, on n'a pas causé d'autre chose, non seulement en Suisse romande, mais dans la Suisse entière.

Chaque matin, on se hâtait de prendre son café au lait ou son thé pour se saisir des journaux genevois qui publiaient d'amples détails sur les nouvelles arrestations, sur les séances des tribunaux et qui se renvoyaient les responsabilités comme, au jeu, les enfants se renvoient la balle.

C'est à peine si, aujourd'hui seulement, le calme semble renaître, quelque chose comme un armistice avant la bataille définitive qui va se livrer tout prochainement sur le terrain électoral.

Nous ne pensons pas commettre une erreur d'observation en relevant ce fait que la séance du Grand Conseil fut infiniment plus calme que ne le laissaient entendre les prévisions et que ne le font croire des comptes-rendus ou des correspondances intéressées.

Au passage, les journalistes et le public des tribunes ont bien entendu les mots de « passage à tabac », de « spéculateur », de « mauvais citoyen », et vu deux hommes debout qui se menaçaient des yeux, du geste et de la voix, mais un coup de sonnette présidentielle remettait tout le monde, et presque instantanément, au diapason d'un honnête parlementarisme.

Les violences de langage sont de trop.

Un député à la tribune a des immunités suffisamment nombreuses.

Il peut dire à peu près tout ce qu'il veut, au risque même de nuire à des collègues et à des tiers, sans s'exposer à des désagréments personnels, excepté à des voies de faits qui, fort heureusement, ne sont pas en usage dans nos parlements suisses.

Son langage est couvert par un article de la Constitution.

On peut, il est vrai, obtenir la levée de l'immunité parlementaire.

Cela s'est vu, dernièrement, en Valais, mais non sans peine. On fendait des cheveux en quatre pour éluder l'esprit de l'article constitutionnel qui, s'il garantit la liberté de la tribune, ne va cependant pas jusqu'à couvrir l'injure, la diffamation ou la calomnie.

Et, dans l'affaire Evéquoz-Dellberg, le Tribunal fédéral a consacré, à l'unanimité, il y a quelques semaines, le point de vue de la majorité du Grand Conseil sur le principe et les modalités de la levée de l'immunité parlementaire.

Nous ne protestons pas contre les précautions, peut-être exagérées, qui sont prises, dans les chartes nationales, pour assurer l'indépendance de la parole.

Quels qu'en soient les inconvénients, les avantages en sont assurément plus grands. Il est convenu qu'un représentant du peuple doit avoir le droit de tout dire avec impunité, parce que, sans cela, il ne dirait peut-être pas tout ce qu'il pense, et le pays a, paraît-il, intérêt à le savoir sans atténuations ni réticences.

Soit ! Mais il est un point où la mesure ne doit jamais être dépassée : c'est celui où l'honneur d'un homme est en jeu. Sous ce rapport, nous soutiendrons toujours cette thèse que la liberté doit être modérée et limitée.

Au fond, on pourrait très souvent demander la levée de l'immunité parlementaire et poursuivre. Les excès de tribune deviennent de la monnaie courante dont la circulation est interdite par les règlements des Grands Conseils, mais qui circulent tout de même.

Si des parlementaires sont chatouilleux, ils trouveront facilement dans les paroles de leurs adversaires un mot respirant l'injure ou une pensée à diffamation ou à calomnie. Ce qui s'est dit au Grand Conseil de Genève, dans la séance mémorable consacrée à l'émeute du 22 août, pourrait donner lieu à toutes sortes d'interprétations. Tout cela coulera à la mer avec l'eau du Rhône.

Continuons d'accorder aux députés toutes garanties d'indépendance, quand il s'agit de l'intérêt général et du bien public, mais, cette réserve faite, la Constitution ou le Règlement du Parlement devrait mieux ouvrir la porte à la défense quand il s'agit de faits personnels.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

L'impôt sur la bière et la Constitution. — On annonce de Zurich que le comité de la Société des brasseurs suisses a décidé de demander à un expert de faire une étude pour savoir si la proposition de la Commission du Conseil des Etats pour le tarif douanier tendant à soustraire au referendum l'impôt sur la bière, est compatible avec la Constitution fédérale.

Aveuglé par la foudre. — Au cours d'un gros orage, dans la nuit de lundi, la foudre est tombée à Lousy, près de Lourdes. Le fluide a tué, dans une grange, une des vaches qui s'y trouvaient ; puis, dans la chambre à coucher d'une maison voisine, elle a surpris en plein sommeil le propriétaire, lui brûlant en partie sa chemise et le rendant subitement aveugle.

Routes fermées à la circulation. — Ensuite de travaux de réparation les routes suivantes sont fermées à la circulation :

Canton de Berne : Langenthal-Lotzwil ; Frauenkappelen-Mühleberg.

Canton d'Argovie : Lenzburg-Mellingen.

Canton de Zurich : Zurich-Höngg ; Seen-Zell ; Rüti-Rapperswil (St-Gall).

Canton des Grisons : Route conduisant à Tschiertschen.

Canton du Tessin : Tresa-Ponte Tresa.

Les détours sont clairement indiqués au moyen d'écriteaux.

Une génisse fonce sur un cycle-car. — M. Juste Letry, de Genève, parcourait en cycle-car la vallée de Saint-Jean-d'Aulph (Haute-Savoie) avec sa femme et son enfant, lorsqu'une génisse, irritée par le bruit du moteur, fonça sur eux. Le cycle-car et ses occupants furent renversés. M. Letry a la clavicule droite brisée ; sa femme et son enfant souffrent de la commotion et de douleurs internes. La machine a subi pour environ 1000 francs de dégâts. L'animal auteur de l'accident est blessé.

L'agrandissement de Zurich. — Un projet de vieille date prévoit l'incorporation à la ville de Zurich de diverses communes. Aujourd'hui, une initiative socialiste voudrait voir se réaliser la fusion avec le centre urbain de douze de ces communes, dont les principales sont : Alstätten, Oerlikon, Seebach, Schlieren, Höngg, Kilchberg et Zollikon.

Les partisans de la fusion invoquent des raisons d'ordre financier, les communes intéressées étant souvent dépourvues d'argent. Leurs habitants sont pour la plupart des ouvriers de condition modeste, dont le lieu de travail est la ville. Grâce à la fusion, les impôts encaissés par la Caisse de la ville profiteraient à un cercle plus étendu. D'autre part, les partisans de la fusion considèrent que la réalisation d'un plan architectural d'ensemble dépend de la fusion des quartiers suburbains avec le noyau central.

Les adversaires de la fusion assurent qu'il y a dans le canton des communes dont la situation financière est plus obérée que celle des candidates à la fusion.

Il serait plus équitable, à leur avis, de répartir le produit total des impôts communaux entre toutes les communes du canton, proportionnellement au nombre de leurs habitants. Les adversaires allèguent enfin que l'agrandissement démésuré de Zurich augmentera l'antagonisme entre la ville et la campagne. La population citadine serait en effet de 46 % du peuplement total.

Nouvel emprunt français en Suisse. — Le gouvernement français a autorisé les chemins de fer d'Alsace-Lorraine à contracter en Suisse un nouvel emprunt de 40 millions de francs suisses.

Une garderie d'enfants au Comptoir de Lausanne. — Le Secrétariat vaudois de l'enfance et le Cartel romand d'hygiène sociale organisent pour les enfants en bas âge (moins de 6 ans) des visiteurs au Comptoir une garderie d'enfants. Pendant que les parents visiteront les divers stands, leur petit sera gardé, entouré, amusé, sous une surveillance entendue, en plein air quand il fera beau, dans une chambrette quand le temps sera mauvais. En outre, les mamans trouveront là des patrons de vêtements, des renseignements utiles et même... des conseils d'hygiène qui leur seront donnés gratuitement tous les jours, sauf le dimanche, de 3 à 4 h., par un médecin de la Clinique infantile.

Tué, à 14 ans, par son invention. — Un garçon de 14 ans, de Bruxelles, Joseph Makuk, qui souffrait depuis quelques années de rhumatisme articulaire, avait essayé un nouvel appareil médical électrique, dont il étudiait la mise au point.

Son invention avait déjà attiré l'attention de gros commanditaires, et le jeune homme en parachevait certains détails, quand, par une cause inexplicable, la machine sauta, blessant en pleine poitrine le jeune inventeur. La mort fut instantanée.

Les auberges dans le canton de Berne. — Le nombre des auberges du canton est actuellement de 1545. Les districts qui arrivent en tête sont Berne avec 290 auberges, Porrentruy 188, Interlaken 185, Bienne 151, Courtelary 128, Aarwangen 108, Delémont 103. Le district de Neuveville occupe le dernier rang avec 21 auberges.

La stature des Anglaises. — M. Parsons, professeur d'anatomie à l'Université de Londres, a communiqué à la section anthropologique de la « British Association » que la stature des femmes anglaises a augmenté.

M. Parsons a déclaré qu'il y a 20 ans, il a mesuré la stature de 150 étudiantes de l'Institut de l'enseignement de la médecine et obtenait alors une hauteur moyenne de cinq pieds et trois pouces. Dix ans plus tard, la stature moyenne avait augmenté d'un pouce.

Cette année, le professeur Parsons a renouvelé son expérience avec 150 étudiantes, gardes-malades à l'hôpital Saint-Thomas et a constaté que la stature moyenne est désormais de cinq pieds et 4 pouces 9/10. La hauteur moyenne du corps des Anglaises a ainsi augmenté de deux pouces en vingt ans

En ce qui concerne les hommes, M. Parsons a déclaré que les mesures prises sur les étudiants à l'hôpital Saint-Thomas, au cours des vingt dernières années, ont donné une hauteur moyenne de cinq pieds et neuf pouces et que cette hauteur ne s'est pas modifiée.

Plus de fièvre aphteuse en Suisse. — Depuis le début de la dernière semaine, la fièvre aphteuse a complètement disparu de Suisse. Les derniers cas ont été constatés à Poschiavo, où la maladie avait été importée par du bétail italien en alpage. L'épidémie a été heureusement vaincue.

Simple réflexion. — Pour réussir, n'attachons pas nos yeux aux insuccès : il nous décourageraient.

Curiosité. — Il est question de construire à New-York, dans la cathédrale de St-Jean-l'Evangéliste, une chapelle dédiée à la presse et ornée de vitraux évoquant l'importance du journalisme dans la vie moderne et son rôle dans le progrès de la civilisation. La dite chapelle coûtera entre cent cinquante et deux cent vingt-cinq mille dollars.

Pensée. — Les sens doivent être nos serviteurs, jamais nos maîtres.

Pie XI, les enfants et l'Action catholique

Un beau discours du Saint Père à un groupe de petits Italiens

(De notre correspondant particulier.)

Rome, le 7 septembre.

Pour bien connaître Pie XI, pour apprécier l'ardeur de son âme apostolique et l'élévation de son esprit, pour discerner aussi les poblèmes qui le préoccupent davantage comme les œuvres qui l'intéressent le plus, rien de tel, peut-être, que de suivre les audiences où le Saint Père parle cœur à cœur aux enfants qui accourent de partout pour le voir, écouter ses avis et implorer sa bénédiction.

Pie XI aime d'accueillir ses fils dans la maison du Père. Il est heureux, on le sent, de voir ainsi ce monde catholique vers qui il ne peut plus aller et il semble toujours qu'il interrompe à regret les entretiens noués de la sorte. Aussi, comme ils les prolonge volontiers aux heures où le relâchement des affaires lui laisse un loisir relatif.

L'autre jour, par exemple, c'était dimanche et dimanche de vacances, et il lui a été visiblement très doux de recevoir une cinquantaine de petits pèlerins, des « Fanciulli Cattolici d'Italia », la crème des enfants catholiques d'Italie, puisqu'il s'agissait des lauréats d'un concours de catéchisme ouvert entre les enfants de tous les diocèses.

L'Association des Femmes Catholiques d'Italie leur avait offert comme prix un voyage à Rome, et Mgr Nogara, son dévoué aumônier général, les présenta au Pape en même temps qu'un groupe assez nombreux d'autres enfants, des parents, des prêtres et des Femmes Catholiques. Les petits « Fanciulli Cattolici » avaient apporté avec eux le drapeau de leur association qu'ils devaient inaugurer à la procession du Congrès eucharistique de Bologne mais qu'ils voulaient d'abord faire bénir par le Pape : un beau drapeau sur la soie duquel se détachent avec l'image de la Vierge, Reine des Anges, l'insigne et la devise de l'association, un lis et une branche de chêne et les mots : « Puri e forti ». Purs et forts.

Le Pape et ses petits compatriotes

Pie XI passa en revue dans la salle du Consistoire tous les enfants et toute l'assistance, il interrogea les petits affectueusement, il leur donna son anneau à baiser, il admira leur drapeau, puis il prononça un discours où il s'attarda complaisamment à parler à cet auditoire de bien des choses qui lui tiennent à cœur.

Nous ne rapporterons pas ici tout ce que le Souverain Pontife dit alors, mais nous voudrions retenir de son allocution quelques passages propres à préciser certains traits de sa physionomie morale.

Le Saint Père exprima naturellement sa joie de voir autour de lui des enfants et c'est assurément de tout cœur qu'il déclara voir en eux, à l'exemple de Notre Seigneur, l'objet de sa prédilection. Mais c'est de tout cœur aussi qu'il se réjouit de pouvoir accueillir de petits compatriotes.

« Ces petits, leur dit-il, viennent de ce cher pays, de cette terre qui est la mère du Pape comme la leur, de cette terre que le Cœur de Dieu a choisie de façon si spéciale et si lumineuse à travers les siècles, pour fixer en son cœur le centre de son Eglise, de sa religion catholique, plaçant au cœur de ce pays le Siège de son Vicaire, du Successeur des Apôtres, du Père commun des fidèles. »

Mais en même temps que de leur nom d'Italiens, ces petits sont fiers de leur nom de catholiques et ils l'ont bien montré en méritant d'être couronnés dans un concours qui avait pour objet « la science des sciences, le catéchisme qui est la science de Dieu et des âmes, la première et la plus noble de toutes. »

Pie XI les en félicite et il les loue de se montrer catholiques sans peur ni sans respect humain et c'est pour le Pape lettré une occasion de citer une fois de plus « le grand poète et écrivain Alexandre Manzoni » ; la peur est une si vilaine chose que quand quelqu'un l'a derrière soi il ne sait plus ce qu'il fait. Les « Fanciulli Cattolici », eux, n'ont pas peur. Fidèles à leur devise, ils seront purs et forts et ils vivront en catholiques, ils vivront leur catholicisme, suivant un mot, remarque Pie XI, fort à la mode, et c'est pourquoi l'Action Catholique peut voir dans leur association une branche riche de promesses.

Et voilà pour « le Pape de l'Action Catholique » l'occasion de rappeler clairement ce qu'il veut et ce qu'il espère de ce mouvement auquel il convie de façon si pressante les catholiques de tous les pays.

Ce que doit être l'Action catholique

Que demande le Saint Père à tous ceux qui entrent dans « cette grande famille de l'Action Catholique ? »

« Il faut, dit Pie XI, qu'ils tendent toujours plus profondément, toujours plus intensément, toujours plus efficacement à la formation catholique et principalement religieuse de tout, de l'esprit, du cœur, de la volonté, de la conduite intime, parce que ainsi on pourvoit vraiment à tout, on prévoit tout ce dont la vie peut avoir besoin, on accomplit la préparation à n'importe quel genre de vie.

Ouvriers, commerçants, savants, magistrats, soldats, pour tous les genres de vie, l'instruction, la formation religieuse, catholique dans toute la signification du mot, donne la base nécessaire, indispensable. Comme dirait encore le grand Manzoni, la caractéristique de notre sainte religion est, en effet, précisément un mot pour toutes les situations, une suggestion pour toutes les circonstances de la vie, une indication sûre à tout moment pour la voie à suivre afin d'arriver au salut.

Ainsi, les enfants grandis dès leurs premières années dans cette formation seront un jour les meilleurs ouvriers, les meilleurs commerçants, les meilleurs magistrats, les meilleurs soldats, en un mot, les meilleurs citoyens dans tous les sens, dans toutes les directions, parce qu'ils sauront qu'ils doivent répondre à Dieu de tous leurs devoirs et de toutes leurs actions.

Voilà ce que signifie le beau titre de « Fanciulli Cattolici d'Italia » et voilà pourquoi, afin de répondre à cette signification, ils doivent être, comme dit leur beau drapeau, « puri e forti ». Purs d'esprit, de pensées, d'affections, d'âme et de corps ; purs dans toute leur attitude, dans toute leur vie, dans toutes leurs conversations ; purs, c'est-à-dire sans tache, sans rien de tout ce qui souille ou corrompt ainsi que les mamans le recommandent sans cesse à leurs enfants pour la propriété matérielle. Purs et forts, c'est-à-dire purs même pour être forts d'âme et de corps puisque le corps doit servir à l'âme et être son digne instrument pour l'accomplissement de tous les devoirs. C'est pouquoi, ils ne doivent rien négliger de ce qui peut rendre « l'âme saine dans un corps sain », se rappelant cependant que rien n'est plus efficace que la pureté pour conserver la pensée lucide, la volonté prompte, les membres énergiques. Purs et forts donc ! forts pour l'accomplissement de tous les devoirs, forts pour combattre les mauvaises tendances, forts pour se vaincre eux-mêmes contre les faiblesses de la volonté, forts pour répondre à tous les appels impérieux du devoir, forts pour tenir sans donner des signes de lassitude quand parfois le devoir perd un peu de sa douceur et devient difficile. »

Pie XI entretient ensuite ses jeunes auditeurs des grandes leçons de Rome et leur souhaite d'emporter de leur visite « non seulement des fruits de joie et de consolation, mais aussi des fruits pleins de promesses pour leur formation religieuse, pour cette formation religieuse qui, ainsi que le Pape l'a toujours répété, est la base de toute l'Action Catholique ».

Et la bénédiction pontificale vint mettre un sceau précieux à ces exhortations affectueuses du Père aux plus chers de ses enfants.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

La guerre va-t-elle être interdite par la Société des Nations ?

Une proposition polonaise

La journée de jeudi à l'Assemblée de la Société des nations peut être marquée d'une boule blanche. On y a fait, enfin ! un pas en avant du côté d'un régime définitif de paix.

M. **Politis,** délégué grec, a eu tous les honneurs de cette importante séance par

son discours qui fut une merveille de fonds et de forme.

M. Politis a lavé la Société des nations de tous le reproches qui lui ont été adressés de se désintéresser de certaines graves questions internationales, ayant un intérêt particulier pour la paix du monde.

La Société a fait ce qu'elle a pu. Ses détracteurs ne devraient pas oublier cette maxime de sagesse populaire : une mauvaise transaction vaut mieux qu'un bon procès.

La cause de la paix n'aurait rien à gagner si tous les différends, toutes les difficultés qui naissent entre les Etats devaient faire l'objet d'un débat public avec toute la solennité de la procédure de la S. d. N. Si les Etats intéressés arrivent à s'entendre d'eux-mêmes en se faisant des concessions réciproques, il faut s'en féliciter d'autant plus qu'il n'est pas toujours sûr que le recours au Conseil, même lorsqu'il est désiré par l'une des parties, puisse être vraiment dans l'intérêt de la paix. Le recours au Conseil doit être considéré comme le moyen suprême pour le cas seulement où les moyens diplomatiques n'ont pas pu réussir.

Continuant sa démonstration, qui est une merveille de clarté et de précision, M. Politis montre que le Pacte s'est abstenu d'interdire la guerre dans des cas exceptionnels, parmi lesquels se trouve celui qui est visé par l'article 15, paragraphe 8, et qui a trait à l'hypothèse où un conflit porte sur une affaire dite « domestique ».

Or, il s'est révélé que ces affaires « domestiques » sont parfois des plus graves (matières premières, débouchés commerciaux) et l'on s'est rendu compte de l'énorme lacune qu'il y a dans le Pacte. C'est cette lacune que l'on avait ambitionné de combler il y a trois ans par le Protocole de Genève. Le Protocole n'a pas pu entrer en vigueur ; il était sans doute en avance sur notre temps ; il répondait à l'enthousiasme de ceux qui l'ont élaboré, mais il ne répondait sans doute pas suffisamment à la conscience du monde pour devenir une réalité pratique.

Mais, si le Protocole n'est pas entré en vigueur, il n'est pas mort; ses principes subsistent et ils sont entrés dans la conscience des peuples. Ils ont dès maintenant une telle force qu'ils ont produit des résultats pratiques en 1925 lorsque à Locarno on a signé entre un certain nombre d'Etats, pour une région déterminée, un système qui procède en droite ligne du système du Protocole. Il n'est pas douteux que ce qui a été fait à Locarno sera fait dans le proche avenir dans bien d'autres régions. Il n'est pas douteux non plus que, de proche en proche, les principes du Protocole recevront leur application sur une très vaste échelle et un jour viendra où les principes du Protocole seront la loi générale de l'humanité. (Appl.)

M. Politis critique ensuite le projet hollandait et examine le projet polonais dont il reconnaît la valeur morale.

Voici ce projet :

« L'Assemblée, reconnaissant la solidarité qui unit la communauté animée de la ferme volonté d'assurer le maintien de la paix générale,

» Constatant que la guerre d'agression ne doit jamais servir comme moyen de régler des différends et qui, de ce fait, elle constitue un crime international,

» Considérant qu'une renonciation solennelle à toute guerre serait de nature à créer une athmosphère de confiance générale favorable au programme des travaux entrepris en vue du désarmement,

» Déclare ce qui suit :

» Toute guerre d'agression est et demeure interdite.

» L'Assemblée déclare qu'il y a pour les Etats membres de la Société des nations l'obligation de se conformer à ce principe.

» Elle invite les Etats membres de la Société des nations à procéder à la conclusion de pactes de non-agression inspirés de l'idée que tous les moyens pacifiques doivent être employés pour le règlement des différends, de quelque nature qu'ils soient, venant à s'élever entre tous les Etats. »

M. Politis se demande, cependant, ce qu'il resterait au point de vue pratique si l'on voulait faire proclamer l'illicité des guerres d'agression sans sanctions ni arbitrage, ni même définition de l'agresseur. Il faut éviter de laisser croire à l'opinion publique qu'une pareille déclaration ajouterait quoi que ce soit comme garantie pratique à la sécurité. La sécurité ne s'en trouverait nullement renforcée ; elle resterait telle qu'elle est aujourd'hui d'après le Pacte et les accords régionaux qui ont été signés.

Depuis huit ans que le problème de la paix est examiné, on a suivi un certain nombre d'étapes qui montrent aujourd'hui très nettement le chemin. La S. d. N. a un rôle immense à jouer, une mission très haute qu'elle a déjà commencé à remplir avec un succès remarquable auquel on ne rend pas suffisamment hommage.

C'est parce que la S. d. N., dit en terminant M. Politis, fournit pièce à pièce, une structure solide pour ses développements ultérieurs qu'on peut avoir en elle la plus grande et la plus légitime confiance. La S. d. N. apparaît à mes yeux dotée de ressources inépuisables et d'une souplesse merveilleuse. C'est sur cette constatation que je base ma foi inébranlable dans l'idée de la S. d. N. et, m'adressant à la fois aux impatients qui s'inquiètent de la lenteur des progrès comme aux incrédules qui en prennent prétexte, je voudrais leur crier la vieille maxime dont mes ancêtres avaient l'habitude de se servir dans les moments d'épreuve : « Attendez ! »

C'est aujourd'hui vendredi que l'Assemblée de la Société des nations doit recevoir officiellement la proposition polonaise. Quel accueil lui fera-t-elle ?

VIRGO
NAGO 19 02 OLTEN
Le renommé surrogat de café à l'arôme moka ½ Kg. 1.50

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Une visionnaire en Allemagne

Faits surprenants

Les stigmates

En Allemagne, on s'intéresse énormément aux faits extraordinaires qui se sont produits et se produisent encore dans le village de Konnersreuth, situé au pied du Fichtelgebirge, où est étendue dans son lit une visionnaire stigmatisée et longtemps paralytique, dont la foi ardente est l'instrument des prodiges en question.

Nombre de médecins, de savants, de journalistes de toutes religions et de toutes opinions se rendent à son chevet.

Le vénérable clergé catholique, tout en constatant le sérieux des faits, reste cependant sur une prudente réserve comme le veut l'Eglise. Si des pèlerinages s'organisent c'est absolument en dehors de ses directions.

Voici les faits :

Thérèse Neumann, la visionnaire susmentionnée, âgée de 29 ans, est la fille d'un tailleur de village. Jusqu'à sa vingtième année, elle a toujours été bien portante. C'est alors qu'elle tomba malade après un incendie qu'elle aida à éteindre. Peu après, elle souffrit de douleurs dorsales aiguës, commença à boiter et fut soignée dans un hôpital. Elle avait aussi des évanouissements, des convulsions, et les médecins diagnostiquèrent l'hystérie. Puis des symptômes plus graves apparurent : cécité complète et hémiplégie du côté gauche. Après trois ans passés dans cet état, la paralytique recouvra subitement la vue. Deux ans s'étant de nouveau écoulés, elle eut alors la première vision d'une lumière éclatante. Au même moment, elle entendit une voix qui lui annonçait que sa guérison était proche, et que ce miracle serait le salut de bien des âmes perdues. Et vraiment, la malade illuminée se leva et put marcher.

Autre fait surprenant :

La visionnaire n'a pris aucun aliment solide depuis 1923 ni liquide depuis Noël dernier. Elle se nourrit uniquement de la sainte hostie que le curé de Konnersreuth lui apporte chaque jour. Les stigmates apparurent pour la première fois l'an dernier, le jour du vendredi saint, sur les mains et les pieds, la poitrine et le front. Tous les vendredis, en souvenir de la mort de Jésus, la visionnaire tombe en extase : elle voit le Christ portant sa croix, elle assiste à sa crucifixion et décrit les phases tragiques du drame du Golgotha, employant même des mots araméens qu'un orientaliste allemand a reconnus. Ce jour-là, les stigmates recommencent à saigner, et sur les joues de la visionnaire coulent des larmes de sang.

Thérèse Neumann aurait également opéré des guérisons.

Reste maintenant à expliquer ces prodiges. Tout d'abord, on pourrait croire qu'il y a simulation ; mais ceux mêmes qui en ont eu l'idée y ont renoncé, la preuve du contraire ayant été faite. En effet, la visionnaire a été surveillée jour et nuit, pendant quinze jours, par des médecins qui ont constaté non seulement qu'elle ne mange ni ne boit, mais encore que son poids ne diminue pas. D'autre part, ils n'ont rien constaté non plus de suspect en ce qui concerne les stigmates, qui saignent le vendredi et se cicatrisent le lendemain. Ils en concluent que toute apparence de tromperie est exclue.

Les choses en sont là. Certains journaux berlinois, en particulier la «Vossiche Zeitung », proposent que la visionnaire soit transportée dans une clinique, où des autorités en cette matière pourront étudier le cas avec toutes les garanties scientifiques et se prononcer sur les causes et les effets après y avoir porté le plus de lumière possible.

La « Germania », le grand organe catholique, est d'accord.

Le but principal de cette enquête sera, écrit-elle, de constater en dernière évidence que des erreurs conscientes ou non ne se glissent pas sous des phénomènes surnaturels.

Un ivrogne assassine un voyageur dans un express

Dans la soirée de mercredi, un drame sanglant s'est déroulé dans un train express circulant entre Paris et Amiens.

M. Emile Bellay, employé au Crédit foncier, a été tué à coups de couteau par un individu qui blessa deux autres voyageurs.

Voici la reconstitution du drame :

Dans un wagon mixte de première et deuxième classes du train quittant Paris pour Boulogne, avaient pris place, entre autres voyageurs, MM. Emile Bellay, âgé de 28 ans, employé de banque, habitant au Raincy et Raoul Bordal sujet belge.

Dans le compartiment voisin étaient assises deux dames et l'assassin.

Celui-ci provoqua un premier incident un peu après le passage du train à Creil, lorsqu'il contraignit, par des remarques insolentes, les deux voyageuses à quitter son compartiment.

Vingt minutes plus tard, MM. Bordal et Bellay étaient réveillés en sursaut : l'inconnu frappait de grands coups de pied dans la cloison du compartiment ; il tenait à la main un couteau de boucher. Son attitude avait déjà inquiété plusieurs voyageurs, l'un d'eux avait même tiré le signal d'alarme. C'était dans le couloir du wagon un va-et-vient de personnes anxieuses qui n'osaient intervenir.

Ensemble, après de vaines représentations, MM. Bellay et Bordal, auxquels s'était joint un troisième voyageur, Boussel, s'efforcèrent de désarmer l'individu. Celui-ci se dégagea aisément. Il réussit même à frapper MM. Bordal et Boussel. Ces deux derniers s'enfuirent, M. Bellay restait seul.

Ce fut le drame rapide : en un instant le forcené avait bondi sur le voyageur ; à plusieurs reprises il frappa avec violence dans le dos M. Bellay. Celui-ci s'affaissa. Le meurtrier ouvrit la portière du wagon et précipit ala victime sur la voie.

Le train avait stoppé. Le chef du convoi s'approcha du meurtrier, revolver au poing. Devant l'attitude menaçante de ce dernier, il se contenta de fermer la porte du compartiment et donna l'ordre de marche.

Mais, quelques instants plus tard, le train devait arrêter à nouveau : le signal d'alarme avait été tiré une seconde fois par des voyageurs affolés. Le chef de train revint, tira une balle de revolver dans la direction de l'assassin qui, n'étant pas atteint, le bouscula et s'enfuit en es- et précipita la victime sur la voie.

On était alors près de la gare de Breteuil. C'est là que le chef de station prévint la gendarmerie et mit en branle la surveillance nocturne qui devait aboutir à l'arrestation de l'assassin.

L'assassin était ivre

L'assassin, Hippolyte Sadillac, est un garçon boucher d'une quarantaine d'années, marié et père d'une fillette. Il habite Paris. Manifestement, il était en état de violente ivresse.

Trois gendarmes de Breteuil, accompagnés de villageois armés de fusils, découvrirent Sadillac couché dans le fossé du château de Gannes.

« Haut les mains ! » crièrent les gendarmes, revolver au poing.

L'homme obéit, laissa s'approcher le petit groupe et, au moment où les gardes allaient le saisir, se débattit avec une grande force.

Une lutte sauvage suivit. Le meurtrier résistait si violemment qu'à un moment on put croire qu'il allait parvenir à se libérer ; c'est alors que les villageois qui accompagnaient les gendarmes intervinrent.

Avec leur aide, ceux-ci purent enfin maîtriser le forcené, lui passèrent les menottes et, pour plus de sûreté, le ligotèrent solidement sur une planche.

Il fut ainsi transporté jusqu'à la gare de Gannes, où, dans un bureau, M. Dautet, juge d'instruction, et M. Botier, substitut, l'interrogèrent et le firent écrouer.

NOUVELLES SUISSES

Un cardinal tombe malade à Zurich

Le cardinal Frühwirth, de Munich, se rendant de Rome en Allemagne, est tombé si gravement malade en cours de route, en Suisse, qu'il a dû être hospitalisé à la clinique Sanitas à Zurich, où son état est jugé comme désespéré. Le cardinal Frühwirth est âgé de 82 ans.

Le cardinal est atteint d'une infection intestinale. Le Pape a envoyé à l'illustre malade sa bénédiction spéciale. Il a fait avertir la maison généralice des Dominicains, ordre auquel appartient le cardinal Frühwirth.

Chutes mortelles

Mercredi après-midi, des enfants qui jouaient dans une chambre inhabitée d'un appartement à la rue de Romont, à Fribourg, ont fait, annonce la « Liberté », basculer un radiateur qui, en tombant, atteignit à la tête la petite Henriette Gerber, âgeé de trois ans, qui fut tuée sur le coup.

* * *

Ariste Cogniat, ferblantier appareilleur, à Fleurier (Neuchâtel), père d'une nombreuse famille, a fait une chute à 17 h. 45 du troisième étage d'une maison, chute à la suite de laquelle il a succombé.

* * *

David Kaegi, journalier, 61 ans, demeurant à la rue des Deux-Marchés, à Lausanne, rentrant chez lui, a fait une chute par une fenêtre de la cour intérieure. Il a succombé.

* * *

Un accident s'est produit à la Niklausenstrasse, à Schaffhouse, dans une maison en construction. Quatre ouvriers étaient occupés à monter d'étage en étage de l'échafaudage une mitre de cheminée ; sous le poids, une planche se brisa et les quatre ouvriers tombèrent d'une hauteur de 3 mètres dans la cour. Deux s'en tirèrent heureusement, tandis que les deux autres furent grièvement blessés et transportés à l'hôpital. Une enquête est ouverte.

Les autos boycotteront Schwyz si...

Une assemblée de sections de l'A. C. S., réunie à Zurich, pour examiner la situation créée par le régime des amendes infligées aux automobilistes dans le canton de Schwyz, a décidé à l'unanimité de prononcer le boycott touristique et économique de ce canton à partir du 1er décembre, pour autant que les négociations engagées avec les autorités cantonales ne donneront pas de résultat satisfaisant.

Deux Suisses condamnés à Besançon

On mande de Besançon : A Valdahon, le 1er août, deux Suisses, nommés Louis Racine et Zanzola, attaquaient et frappaient deux officiers du 32me régiment d'aviation. Le tribunal les a condamnés à six mois de prison, deux cents francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour.

Les émeutes de Genève

D'après le « Travail », un mandat d'arrêt aurait été décerné contre l'anarchiste Lucien Tronchet, pour la part qu'il a prise aux manifestations du 22 août.

Le Conseil fédéral a décidé d'expulser les deux ressortissants italiens Remigio Sassi, manœuvre, né en 1900 à Genève, et Cesare-Vittore Donna, né en 1906 à Vercelli, tous deux impliqués dans les troubles de Genève des 22-23 août.

En outre, un ressortissant français, Emile Emonet, apprenti mécanicien, né en 1911 à Genève, recevra un avertissement.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

✶ Les élections parlementaires sont terminées en Turquie. Partout, les candidats du parti du peuple ont été élus à l'unanimité.

A cette occasion, Mustapha Kemal pacha publie une proclamation dans laquelle il exprime sa reconnaissance à la nation, qui a approuvé ses actes et ceux de son parti politique et qui encourage avec confiance ses travaux futurs.

✶ Le bruit a couru à Paris, dans la journée de jeudi, que la santé de M. Clemenceau était très altérée. Ce bruit n'est pas confirmé. Par contre, il est certain que l'ancien président du conseil a été, il y a quelques jours, assez gravement malade, que sa santé laisse à désirer et qu'il n'a plus la belle vigueur d'antan.

Il aurait même confié à son entourage qu'il jugeait sa fin prochaine.

✶ On mande de Tokio qu'un bateau a chaviré mardi près de Kaï-Shu, dans la province de Ko-Kai-Do (Japon). 280 Coréens seraient noyés.

Un vapeur a pu sauver six passagers seulement. Jusqu'à présent, 29 cadavres ont été retrouvés.

✶ Les catastrophes suggestives qui ont marqué les dernières tentatives de traversée de l'Atlantique jettent un certain froid en France, dans le monde de l'aviation. La persistance du mauvais temps sur l'Océan et la saison avancée font envisager le renvoi à l'année prochaine d'une traversée de France aux Etats-Unis. En attendant, les spécialistes reviendront aux raids terrestres à longue distance.

✶ Un groupe d'alpinistes français, suisses et anglais sont arrivés à Athènes sous la direction de M. Boissonnas. Ils ont l'intention de faire l'ascension du Mont Olympe, qu'ils veulent explorer et cinématographier. Le but de cette excursion est de développer le tourisme en Grèce et de faire connaître les montagnes et les paysages grecs.

✶ Le ministre de l'instruction publique a ordonné la fermeture de toutes les écoles pendant quinze jours, afin de permettre de prendre toutes mesures utiles en vue d'une désinfection motivée par l'épidémie de grippe qui sévit à Buenos-Ayres depuis quelques jours.

✶ En Angleterre, le congrès des Trade-Unions a approuvé une proposition du conseil général tendant à mettre fin aux relations avec les syndicats russes. Les délégués, représentant 2,500,000 adhérents, ont voté pour, tandis que les délégués représentant 620,000 adhérents ont voté contre.

Les délégués de la Fédération des cheminots ont seuls voté contre.

✶ A l'alpe Adegua (Tessin), des vacners ont découvert un champignon d'une grandeur extraordinaire, qui pesait 20 kilos.

Fête des Vignerons
Album des Photographies Officielles
50 pages, **3.50.** - Dans toutes les librairies, dépôts de journaux, etc., et chez l'éditeur,
SADEA, 2, rue du Rhône, GENÈVE

NOUVELLES LOCALES

Une première messe à Troistorrents

(Corresp. partic. du « Nouvelliste ».)

Le soleil ne voulut point trop égayer le site enchanteur de Troistorrents de ses bienfaisants rayons. Il y avait, cependant, dans toutes les âmes, quelque chose de plus chaud encore : cette joie immense qu'éprouve tout chrétien lorsqu'il accompagne en triomphe un nouveau prêtre à l'autel de Dieu.

Aux accords parfaits de la vaillante fanfare, le cortège, formé de la pieuse population et d'une belle phalange de religieux, s'en alla de la cure à l'église escortant M. Joseph Dubosson, le primiciant du jour ; les sons puissants des orgues ont clamé bien haut la solennité de son premier sacrifice et les voix humaines ont excellé à chanter les psaumes de la reconnaissance et de la glorification. M. l'abbé Dubosson, ancien curé de Muraz, que Mgr Biéler vient d'élever à la dignité de chanoine, a parlé en termes excellents de la grandeur et des devoirs du prêtre.

Le prêtre est la sentinelle vigilante placée par Dieu lui-même entre notre berceau et notre tombe pour protéger l'un et bénir l'autre et pour nous fortifier sur le chemin de la vie par l'appui de ses bons conseils et des grâces du ciel qu'il peut nous prodiguer.

Le prêtre est plus que cela, encore : investi d'une autorité prodigieuse, il commande et notre Dieu obéit ! N'est-ce donc pas à Dieu de commander et aux hommes d'obéir ?

Prodige éclatant, qui doit grandir à nos yeux l'autorité du prêtre et augmenter dans nos cœurs l'admiration de cette générosité qui lui a fait quitter le monde pour embrasser la carrière sacerdotale !

Le prédicateur a eu de délicates paroles à l'adresse de la Maison du Grand-Saint-Bernard et de Mgr Bourgeois, son chef vénéré. De chaudes félicitations sont sorties de son cœur pour aller au primiciant et à sa pieuse famille. Il a souligné encore le grand nombre d'apôtres que la paroisse de Troitorrents a déjà fourni au Seigneur : c'est une bénédiction pour elle et un témoignage certain de l'affection particulière de Dieu ! Enfin, il a rappelé avec émotion l'accident terrible du 7 décembre 1926 qui a moissonné dans le beau cadre de nos Alpes les trois jeunes religieux du Grand-Saint-Bernard.

La messe et les vêpres chantées, le nouveau prêtre donne à la foule sa première bénédiction et ce fut la fin de cette grandiose cérémonie que clôtura dignement le retour du cortège à la cure.

Le banquet

Le banquet, agréablement et copieusement servi dans les jardins de l'hôtel, trouva réunis près de 200 invités. M. le Rd Chne Praz, curé de Liddes, fit honneur à sa fonction de major de table et intéressa joyeusement tout le monde par ses paroles fort spirituelles !

Il y eut encore beaucoup de discours et, surtout, beaucoup de félicitations à l'adresse du primiciant et de sa vénérable famille, dont les membres émus versèrent bien des larmes ! Parents, choisis de Dieu, ne retenez point vos larmes, car il y a des pleurs bénis qui soulignent le sacrifice et, en lui imprimant sa marque humaine, achève de le consacrer !

Pour terminer la longue série des discours, Mgr Bourgeois, prévôt du Grand-Saint-Bernard, fit siens tous les vœux et toutes les félicitations des orateurs précédents et, d'une voix dont le tremblement a trahi sa profonde émotion, il nous dit toute sa joie d'assister à cette belle fête d'un de ses fils spirituels et ajouta, avec un bon sourire, un « au revoir » plein d'espérance. Il ne serait pas permis de passer sous silence la gentillesse des sociétés de chant et de musique, dont les nombreuses productions furent un **excellent témoignage de leurs efforts généreux!**

Ce beau jour de fête se termina par le chant du Te Deum, suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Quand tout le monde fut parti, sur les nombreux sentiers qui montent péniblement les pentes, les choches chantaient encore, et leurs voix touchantes s'en allaient par les champs fertiles survoler les chalets brunis pour redire aux hommes les gloires du Créateur. Ad multos annos !

Natura.

Où en est le grand œuvre

On nous écrit :

Dans le No 101 du « Nouvelliste », une plume inquiète demande quand on voudra bien achever l'œuvre de l'assainissement de la plaine Riddes-Martigny.

Du moment qu'il n'y a que trois personnes au courant de l'affaire, permettez à l'une d'elles de jeter un peu de lumière sur toutes ces ténèbres, ne serait-ce que pour en finir avec les réclamations.

Lorsque fut décidé l'assainissement de la plaine Riddes-Martigny, l'œuvre embrassait 17 millions 500,000 m2 de terrain.

Le devis du travail était de 1,750,000 fr., dont la moitié payée par la Confédération et le quart par le canton.

La quote-part des communes et des particuliers se montait donc à 450,000 fr., en chiffres ronds.

Dans ce devis étaient compris non seulement l'agrandissement du Grand-Canal, mais la continuation du Tolleron jusqu'au pied du Mont-Chemin, pour le desséchement des étangs du Guercet. Un autre canal était prévu, longeant la route cantonale jusqu'en amont de la gare de Charrat, pour le dessèchement du lieu dit les Goyettes. Le canal du Brésil devait se terminer, comme l'on sait, au sommet des Grands Barres, en face des Iles de Saxon. Ils avaient pour tâche l'assainissement des Marais Neufs. L'objectif du canal d'Ecône était l'assèchement de ce domaine par trop humide de toutes les sources qui surgissent dans les bas fonds.

Il était encore prévu deux canaux de ceinture sur Riddes, dont l'un pour couper les sources du fond du Mont, et l'autre pour arrêter les infiltrations qui, des Alpes bernoises, passent sous le Rhône et sortent dans les marais de Riddes, et enfin le canal des Epeney passant sous la Farre, la route cantonale, la voie ferrée, pour assainir les marais dit des Epeney.

De tous ces travaux projetés, il n'a été exécuté que le Grand-Canal au coût de 3,500,000 fr., une partie du Tolléron au coût de plus de 500,000 fr., un tronçon de celui longeant la route cantonale, au coût de 250 fr., le canal des Epeney, au coût de 280,000 fr., pour 300,000 m2 de terrain qui sont sous l'eau et sous les éboulements de la Farre de l'année dernière et les deux canaux de ceinture de Riddes. Avec les 250,000 fr. d'expropriation et l'intérêt de la dette, le devis de 1,750,000 fr. a été largement dépassé.

Ainsi donc, si à l'heure actuelle les canaux projetés ne peuvent être exécutés, c'est que les caisses des communes intéressées sont à sec. Des communes ont déjà dû hypothéquer leurs forêts et leurs avoirs bourgeoisiaux, pour pouvoir faire face à leurs affaires. D'autres en sont réduites à des expédients pour se procurer de l'argent. Quant à augmenter les impôts, je ne sais si l'on pourra aller plus loin, avec tant de calamités qui détruisent les récoltes, avec la mévente du bétail et d'autres produits du sol. Ce n'est pas quand les paysans sont à deux doigts de la misère, qu'il faut penser à serrer encore la vis.

S'il y a des communes qui désirent continuer les canaux, qu'elles le fassent à leurs frais. La commune de Martigny-Ville a fait exécuter, pour 250 fr., un tronçon de canal qui aurait coûté les yeux de la tête s'il avait été exécuté aux frais du Syndicat en même temps que les autres canaux.

Le Grand Canal, selon les dires d'un ingénieur expérimenté, a coûté une somme avec laquelle on aurait desséché tout aussi bien la plaine entière.

Pour une fois, nous autres habitants du district de Martigny, nous pouvons dire que nous avons été joués dans les grandes largeurs. Il n'y a rien d'étonnant que les membres du Syndicat, qui ont fait exécuter les travaux, aient si peur que la lumière se fasse sur cette triste affaire.

On devait, depuis le commencement des travaux à leur achèvement et à la reddition des comptes, convoquer toutes les années les assemblées primaires, c'est-à-dire le Consortage et les membres intéressés à ce travail pour les tenir au courant des travaux exécutés et à exécuter, des dépenses effectuées, des subsides touchés, etc., etc.

Quand une commune et le canton ont besoin de sommes importantes, ils doivent demander au peuple l'autorisation d'emprunter. Les membres du Syndicat sont plus puissants que tout cela : ils ont pu, eux, emprunter des millions, au nom des communes et des particuliers, sans leur consentement. Il n'y a rien d'étonnant qu'un correspondant du « Nouvelliste » demande un tuteur. Pauvre paysan, pleure, prie, peine, paye, et prends patience !

A. PONT,
Secrétaire d'un Syndicat d'amélioration foncière.

Les vendanges anéanties à Vouvry

On nous écrit de Vouvry :

Une voix se fait entendre des Evouettes, pour crier la misère du vignoble, après les désastres du mois d'août, et relève justement l'attitude généreuse des pouvoirs vaudois à l'endroit des sinistrés du district d'Aigle.

Il faut croire que la voix des Evouettes trouvera de l'écho, surtout si elle est appuyée par les autorités de Port-Valais.

Mais hélas ! il n'y a pas qu'aux Evouettes que des pertes sont à signaler. La commune de Vouvry a ses vendanges complètement anéanties et sans compensation par une assurance quelconque. Depuis bientôt trente ans, elle n'a pas connu le fléau de la grêle ; ses vignerons ont ainsi négligé de s'assurer contre celle-ci. Ils sont maintenant avisés et sauront comment agir à l'avenir, mais le mal n'en existe pas moins et ceux qui souffrent demanderaient à être secourus dans une certaine mesure.

Nous croyons toutefois savoir que notre Municipalité, toujours soucieuse des intérêts de ses administrés, s'est déjà occupée de la situation.

Espérons que, grâce à sa généreuse intervention, une certaine atténuation sera apportée aux malheurs de nos sinistrés.

X.

PELERINAGE D'EINSIEDELN
13-16 septembre

DERNIERS AVIS

1° Consultez l'horaire paru dans vos journaux (le « Nouvelliste » du 6 septembre). Ne manquez pas le train.

2° Prenez votre billet à la gare ou station de départ. Il sera à votre disposition, dès le 11 septembre.

Le prix unique, frais d'inscription, d'organisation et insigne compris, est de 41 francs 65 en IIme classe et 28 fr. 50 en IIIme classe.

3° Occupez le compartiment qui vous est destiné, celui qui porte un écriteau au nom de votre paroisse.

Ne vous bousculez pas. Votre place est prévue. Personne ne pourra vous la prendre.

4° Acceptez de bonne grâce les directions du Comité et des chefs de groupes.

5° Entrez dans l'esprit du pèlerinage, qui est un esprit de prière et d'abnégation. Vous saurez vous édifier mutuellement par votre piété et vous regarder comme les enfants de la même famille allant en visite auprès de leur bonne Mère, Notre Dame des Ermites.

Un cours social

Depuis plusieurs années, la Fédération des propagandistes du mouvement catholique-social romand organise en septembre une retraite avec cours social qui dure trois jours et qui éveille un intérêt grandissant d'année en année. On y vient de toutes les parties de la Suisse romande, spécialement du très catholique Jura. De trente environ, la première fois, le nombre des participants, augmentant à chaque retraite, a passé l'an dernier à plus de soixante-dix.

La retraite de 1927, accessible, comme les précédentes, à toutes les personnes soucieuses de mieux connaître l'enseignement de l'Eglise au point de vue social, aura lieu à l'Institut agricole de Grangeneuve, près Fribourg, samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 septembre.

Ces trois journées de Grangeneuve tiennent peut-être d'une semaine sociale plus que de la retraite fermée habituelle, alors même qu'on s'y adresse aux âmes autant qu'aux intelligences et que les participants laissent pour trois jours leur famille et leurs occupations.

Chaque jour à 7 h., 9 h., 11 h., 5 h. et 6 h. ½, M. l'abbé Savoy donnera l'une des trois conférences prévues dans chaque série. Des échanges de vues pourront se faire, à propos des sujets traités ou des questions qui préoccupent les assistants, soit entre les instructions, soit au cours du cercle d'études de chaque après-midi (2 heures).

Véritable école de cadres, le cours social - retraite de septembre contribue à donner à l'action catholique, dans le domaine social particulièrement, des militants capables d'agir et de rayonner. Toutes les personnes qui désireraient y participer y seront les bienvenues. Elles sont priées de s'annoncer par écrit, avant le 12 septembre si possible, à la **Fédération des cercles d'études et des propagandistes,** à Fribourg, en indiquant le moment de leur arrivée (de préférence vendredi soir) et celui de leur départ. Tous les renseignements utiles leur seront communiqués immédiatement.

Voici le programme de la retraite qui aura lieu les 17, 18 et 19 septembre :

I. L'ordre religieux.

A 7 h. chaque jour.
1. L'adoration. 2. La louange. 3. Le service.

II. L'ordre social moderne.

9 h. — 1. Devant la maison. 2. Devant l'histoire. 3. Devant la Révélation.

III. L'ordre politique chrétien.

11 h. — 1. L'ordre juridique : la Suisse politique. 2. L'ordre matériel : la Suisse économique. 3. L'ordre moral : la Suisse morale.

IV. L'action catholique.

5 h. — 1. Dans l'Eglise, corps social. 2. Dans l'Eglise, créatrice et gardienne de la civilisation. 3. Dans l'Eglise, royaume de Dieu et mère des âmes.

V. Le modèle de l'apostolat chrétien : saint Paul

6 h. ½. — 1. Sa conception de la cité terrestre : le citoyen. 2. Sa conception de la cité chrétienne : l'Apôtre. 3. Sa conception de la cité de Dieu : le sociologue.

St-Maurice - Hôtel de la Gare
Tous les dimanches, de 16 à 18 h.
CONCERT

Abonnez-vous au Nouvelliste Valaisan

Le Doyen du Décanat de Sierre

Par décision de Sa Grandeur Mgr Biéler, Rd Evêque du Diocèse, M. l'abbé Jérémie Tabin, curé de St-Léonard, est nommé doyen du décanat de Sierre. M. l'abbé Tabin est né en 1875. Cette nomination sera fort bien accueillie dans le décanat et dans le diocèse. Nos compliments et nos vœux.

La Journée Valaisanne au Comptoir

Cette double manifestation économique et intercantonale s'annonce comme devant être un succès sans précédent.

En effet, du Valais comme de Genève, il nous revient que l'affluence sera énorme le 14 septembre à Lausanne. Tout le monde s'apprête à accompagner les autorités valaisannes, l'« Harmonie Municipale » de Sierre, les Fifres et Tambours du Val d'Anniviers, les groupes de jeunes filles des différentes régions de la montagne, le groupe costumé de Sierre et tant d'autres encore.

En outre, nous apprenons avec plaisir que, sous les auspices du Cercle valaisan de Genève, nos compatriotes genevois viendront en foule se joindre aux Valaisans du Valais et de Lausanne.

La Société valaisanne de Lausanne, à qui revient une part de l'organisation de la Journée valaisanne au Comptoir, fera de son mieux pour recevoir dignement et faire honneur au canton, ce qui est une de ses principales préoccupations. Aussi, en dehors du programme déjà connu, des réceptions officielles aurant lieu dans son local, et pour ceux qui seraient tentés de passer la soirée à Lausanne, ils pourront assister à la soirée familière qui aura lieu dès les 20 h. ½.

La Direction du Comptoir suisse fera de son mieux, au reste, comme à l'ordinaire, pour recevoir tout le monde très dignement.

Nous profitons de faire un pressant appel, afin que tous les participants suivent le cortège qui se formera à l'arrivée du train. Car cet acte de la Journée sera de nature à produire la meilleure des impressions et à faire la plus grande réclame pour l'Exposition Cantonale valaisanne de l'an prochain.

Donc, tous à Lausanne le mercredi 14 septembre.

Nos fromages et les étrangers

Le « Journal suisse des paysans » s'indigne fort de constater que notre hôtellerie suisse, si prompte à requérir le secours de la Confédération aussitôt que ses affaires vont mal, comprend la solidarité d'une façon assez surprenante. Insoucieux, paraît-il, de la crise que traverse l'industrie suisse de la fromagerie, nos hôteliers, dit le journal agrarien, n'achètent pour ainsi dire point notre fromage et servent au contraire à leur clientèle des quantités de fromages étrangers.

M. Grellet, dans la « Gazette de Lausanne », sans s'élever contre le protectionnisme du Dr Laur, fait cependant remarquer qu'en vins, poissons, fromages, fruits, nous sommes cependant bien tenus de tenir compte du goût des étrangers qui visitent la Suisse. Et il ajoute très finement:

« Nos hôteliers seraient donc bien avisés en s'inspirant un peu de ces restaurateurs italiens si habiles à présenter, au dessert, sur une planche de bois et une serviette, des fromages variés et délectables. On hésiterait cependant à leur conseiller, pour complaire à M. Laur, de faire servir à nos hôtes nos spécialités fromagères, dont les plus illustres sont les fondues et les râclettes. Ce sont des choses qu'il est préférable de garder pour nous. Cette gastronomie est essentiellement pleinariste. Rien ne vaudra, ami Troillet, la râclette que vous nous offrîtes, un jour de vendanges, sous les châtaigniers de Fully, ni celle à laquelle vous nous conviâtes, grand hôtelier Anzévui, sous les mélèzes d'Arolla. Ce ne sont point là des intimités de table d'hôte. »

L'industrie laitière au Comptoir

L'agriculture suisse traverse actuellement une crise des plus graves, crise due essentiellement à la mévente du lait. En effet, bien que notre production laitière ne soit pas supérieure à ce qu'elle était avant la guerre, d'année en année, nos fromages, qui représentent l'un des postes d'exportation les plus importants de notre pays, trouvent un écoulement de plus en plus difficile à l'étranger. Cette diminution de l'exportation, jointe à une mévente dans le pays, est due essentiellement à la crise économique intense qui pèse sur toute l'Europe à la suite des perturbations, conséquence de la guerre mondiale. Elle est due également au change déprécié de la plupart des pays qui étaient précisément nos bons clients, et pour lesquels aujourd'hui notre fromage suisse est un article de luxe.

Enfin, la crise laitière est due aussi au fait que plusieurs pays ont, depuis la guerre, intensifié leur production laitière et s'efforcent de suffire à leur propre consommation. Pour atteindre ce but et pour protéger leur production indigène naissante, ils s'entourent d'une barrière douanière, dont les tarifs sont à peu près prohibitifs pour nos produits. Nous en savons un exemple tout récent dans la dernière décision prise, en vertu de ses pleins-pouvoirs, par le président des Etats-Unis d'Amérique, M. C. Coolidge, à savoir, d'élever de 50 % à partir du 8 juillet prochain les droits d'entrée sur les fromages suisses, genre Emmenthal. Cette décision est une grave mesure qui atteindra durement notre exportation et aggravera certainement la crise laitière et agricole dont nous souffrons, l'Amérique étant jusqu'ici l'un de nos meilleurs, si ce n'est notre meilleur client pour nos fromages.

Enfin, sachons le reconnaître franchement, la mévente de nos produits et la crise laitière en résultant, sont dues aussi au fait que la qualité de nos produits — beurre et fromage — laisse encore trop souvent à désirer. Pendant la guerre, grâce à la rareté des produits et à leur écoulement facile, nos fabricants se sont un peu relâchés ; ils ont négligé par trop la question de la qualité et aujourd'hui beaucoup d'entre eux ont de la peine à revenir à une plus saine compréhension de la situation et à apporter tous les soins nécessaires pour obtenir un produit de 1er choix.

Or, pour lutter avec succès contre la concurrence étrangère, pour garder les marchés étranges et en conquérir de nouveaux, il faut absolument disposer de produits de tout 1er choix. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Dans beaucoup de nos fromageries, soit par suite de la qualité insuffisante du lait, soit par suite d'un manque de connaissances techniques, d'un défaut de soins et d'attention, la fabrication laisse par trop à désirer.

Il est absolument nécessaire, si nous voulons surmonter la crise actuelle, si nous voulons redonner à notre industrie laitière et à nos produits laitiers la renommée qu'ils possédaient avant la guerre, que nous arrivions à améliorer de plus en plus la qualité de nos produits. Seule, aujourd'hui, la marchandise de 1re qualité trouve encore un écoulement facile et à un prix satisfaisant sur les marchés étrangers, tandis qu'au contraire, la marchandise de 2me choix de qualité égale ou même souvent inférieure à celle fabriquée à l'étranger, ne trouve plus acquéreur et par ce fait là, ne peut plus s'exporter ; elle pèse et alourdit notre marché et provoque la baisse générale des prix.

Le Comptoir Suisse à Lausanne, manifestation économique de notre activité agricocole, se doit, comme rôle tout tracé, de chercher à développer par tous les moyens à sa disposition, nos industries agricoles et à leur procurer si possible de nouveaux débouchés. C'était donc une décision judicieuse que celle du Comité central et cette organisation de prévoir pour le Comptoir de septembre 1927 un groupe spécial de l'industrie laitière. Par cette décision, le Comité a montré qu'il comprenait le rôle que le Comptoir était appelé à jouer et nous ne saurions que l'en féliciter vivement, en souhaitant que les résultats répondent à son attente et viennent récompenser ses efforts.

Les récentes discussions de la Conférence internationale économique à Genève ont mis en lumière l'importance toujours plus grande que, dans tous les pays du monde, l'on attribue aujourd'hui à la prospérité de l'agriculture et de ses industries annexes, à la prospérité de cette branche de l'économie nationale dont dépend, en grande partie, l'avenir tout entier de la nation.

Pour la Suisse comme pour les autres pays, l'agriculture est la base de notre économie nationale, l'agriculture prospère fera le pays prospère. Notre pays se doit de ne plus rester en arrière sur les pays étrangers.

Puisse le Comptoir Suisse de 1927 et son Exposition laitière, contribuer pour sa part, à renforcer cette idée dans notre population tout entière. C'est là notre vœu ; ce sera notre meilleure récompense.

Le Tir de Viège

Voici quelques résultats du tir d'automne de Viège :

Progrès (Couronnes)

Knuchel Adolf, Visp	points	456
Wiesendanger, Visp		449
Meyenberger, Thermen		431

Militaire (Couronnes)

Ghezzi Jacob, Visp	439
Dr Grenouillet, Basel	421

Concours de groupes (Couronnes)

Knuchel A., Visp, (hors concours)	47
Stoffel Th., Visperterminen	46
Gottsponer M., Visperterminen	46
Tissot, Sion	46
Glauser W., Brig	45
Schmidt Karl, Sion	45
Bittel Joseph, Visp, (hors concours)	44
Mengis Klaus, Luzern	44
Stoffel Robert, Visperterminen	44

Zunft (150 m.)

Pfammatter Hermann, Visp	100

Bonheur

Bodenmüller Karl, Visp	99

Plus que 30 groupes ont fait l'inscription pour le concours de groupes. Le tir continuera samedi 10 septembre de 13 à 19 heures et dimanche 11 septembre de 7 à 9 h. 30, et de 11 à 18 heures.

Trains de plaisir à taxes très réduites pour le Gornergrat, Gletsch, Andermatt et Disentis

Encouragée par les succès antérieurs, la Direction des Chemins de fer Viège-Zermatt, Gornergrat et Furka-Oberalp organise à nouveau cette année, le 18 septembre, des trains spéciaux à prix très réduits à destination du Gornergrat, de Gletsch, Andermatt et Disentis. Viège-Gornergrat et retour coûte fr. 11.40 ; Brigue/Naters-Gletsch fr. 5.50, Andermatt fr. 8.50, Disentis fr. 11.50 ; de Mœrel à Lax pour Disentis fr. 11.50, de Fiesch à Oberwald pour Disentis fr. 9.30.

En outre, le 18 septembre il sera mis en vente des billetss péciaux Brigue-Disentis et retour à fr. 17.25, valables à l'aller par train spécial et au retour dans les 5 jours par tout train régulier. Ceux-ci permettront de prendre à Disentis des billets simple course pour toute destination du réseau des Chemins de fer rhétiques et seront valables pour le retour gratuit dans les 5 jours.

La Direction a fait les démarches nécessaires aux fins d'obtenir au Gornergrat et à Disentis un repas à prix modique (fr. 4.—).

Ces trains spéciaux seront mis en marche par n'importe quel temps.

Le train spécial de la Furka-Oberalp sera accompagné par la musique municipale de Brigue.

De plus amples renseignements (horaires, etc., suivront dans le courant de la semaine prochaine.

Trains spéciaux M.-O.
du 12 septembre 1927, pour le transport des militaires entrant en service

Pour le transport des hommes du Régiment 6 d'infanterie de montagne, le chemin de fer Martigny-Orsières fera circuler **le 12 septembre** les trains Nos 551 et 552 (voir l'horaire à partir du 1er octobre 1927).

Le train 551 (dép. d'Orsières à 7 h. 04, de Sembrancher à 7 h. 19 et de Bovernier à 7 h. 31) correspondra au train spécial CFF partant de Martigny à 8 h. pour Sion.

Le train 552 (dép. de Martigny-CFF à 8 h. 15, de Martigny-Bourg à 8 h. 23 et de Martigny-Crois à 8 h. 27) transportera les hommes de la Cie V/11, qui entrent en service à 9 h. à Bovernier.

LEYTRON. — C'est pour dimanche ! — La boussole affolée oublie pour une fois le nord et indique Leytron comme but de sortie pour dimanche 11 septembre. Le tirage de la tombola en faveur de la construction de la gracieuse chapelle d'Ovronnaz, « une vente américaine, un concert par les sociétés locales, les vins réputés de « Mont-Soleil » et « Grand-Brûlé », des amis qui vous attendent ! Comment résister à tous ees aimants, alors qu'on a le cœur bien placé et sensible à toute bonne œuvre ? Allons-y !

ST-MAURICE. — Décisions du Conseil communal. Dans ses séances des 24 août et 5 septembre, le Conseil communal a arrêté les dispositions suivantes :

1. Les deux marronniers de la Place du Parvis, dont l'ombrage trop étendu est préjudiciable à l'immeuble voisin, seront abattus et éventuellement remplacés par des arbres d'une autre essence.

2. N. N. est autorisé à placer deux balcons sur la façade de l'immeuble, dans la Grand'Rue. Leurs situation et dimensions sont strictement délimités.

3. Il est pris connaissance des sept oppositions ou réserves faites au plan d'extension. Le dossier, accompagné d'un rapport explicatif, sera remis au Conseil d'Etat pour examen et homologation.

4. Une demande d'autorisation de bâtir sur une parcelle attenante à la cour scolaire des filles reçoit un accueil négatif.

5. Il est pris acte que les taquets de contrôle apposés dans le rocher surplombant la rue du Four n'ont subi aucun déplacement.

6. Le cottet d'impôt de 1927 est approuvé : il se décompose comme suit :

Taxes de ménage	fr.	2,651.50
Immeubles hors commune	»	3272.65
Bâtiments	»	30,793.45
Biens-fonds	»	12,239.25
Créances	»	10,357.60
Traitements, salaires, commerce, industrie	»	37,784.—
Forains	»	632.30
Recettes diverses	»	1,818.10
Total	fr.	99,548.85

REMBOURSEMENTS. — Ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est échu, nous obligeront en réservant un bon accueil à la carte que le facteur leur présentera ces jours-ci.

BIOMALT

Ce précieux fortifiant naturel, à base d'extrait de malt, agit sur l'organisme affaibli, pour ainsi dire, comme un bain pris intérieurement. La nervosité disparait. On s'endort calme et on s'éveille frais et dispos.

La boite fr. 2.— et fr. 3.50

AVIS. — Le numéro de ce jour est composé de 6 pages.

SUZE se distingue des imitations par la finesse de son bouquet

Collombey -:- DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

GRANDE KERMESSE

organisée par la

Fanfare l'Avenir

CONCERT - CONCERT

Cantine - Nombreux et beaux lots - Tir au flobert
—: Match aux quilles :—

Grand bal dès 18 heures

Invitation cordiale

VERNAYAZ

Dimanches 11 septembre 1927

A l'occasion de la Fête patronale

Grande Kermesse

organisée par la
Société de musique **l'„Echo du Trient"**

Jeux divers **BAL - BAL** Original-Jazz
Cantine soignée

Voyageur

actif, capable et bien introduit auprès des drogueries, quincaillers, industriels et gros négociants

EST DEMANDÉ

par ancienne maison. Seules les offres de candidats sérieux avec références commerciales et pouvant justifier qualités de bon vendeur, seront considérées.

Offres écrites sous chiffres Y. 7247 X. à Publicitas, Genève.

Avis de vente aux enchères publiques

L'office des faillites de Sion vendra aux enchères publiques qui se tiendront irrévocablement le 16 septembre courant dès 9 heures, à la rue des Remparts au Magasin Wespy, à Sion, un lot important de meubles neufs, provenant de la faillite Eugène Wespy à Sion. Vente au plus offrant.

Sion, le 6 septembre 1927.

L'Office des faillites de Sion :
Mariéthod, préposé.

30%

en dessous de sa valeur réelle sera soldée une partie de superbe

DRAPERIE

pour complets
pantalons et vestons
Marchandise de première qualité en 140 cm. de large, garantie fabrication suisse

Série I	le mètre au lieu de 8.50	fr. 5.95
Série II	le mètre au lieu de 10.50	fr. 7.50
Série III	le mètre au lieu de 13.--	fr. 9.25

Un lot de COMPLETS pour garçons, superbe draperie première qualité, taille 38 à 43, au lieu de fr. 60.— **fr. 42.-**

Un lot de COMPLETS pour hommes en jolis draps résistant, toutes tailles 44 à 54, au lieu de fr. 75.50 **fr. 52.50**

Expédition contre rembours.

Un lot pantalons drap et velours toutes tailles, au lieu de 21 **fr. 15.-**

Echanges dans les 8 jours

Grands Magasins à la

Ville de Genève AIGLE G. Guggenheim

ARDON

VÉLOS — MACHINES A COUDRE
Fers à repasser «THERMA»
Installations électriques — Fournitures
Réparations.

AD. BRUNNER.

ECOLE CANTONALE D'AGRICULTURE DE CHATEAUNEUF

Ouverture des cours : Début novembre.

Demander à la Direction programme et conditions.

Machines à coudre

de toute première qualité
pr familles et couturières

Grand Choix

Horlogerie

H. Moret

Martigny-Ville

CHASSE

F. FORNEY, Escaliers du Marché 12, ayant dû reprendre le commerce qu'il avait remis à M. **Josias Hartmann,** armurier, vendra avec fort rabais, Armes de chasse et de tir, munitions, Accessoires, etc.

Le Commerce est à remettre.

Bons petits fromages
à bon marché
(Tilsit) pièces d'env. 4 kg. maigre fr. 1.30 par kg., 1/4 gras fr. 1.80 par kg., 1/2 gras fr. 2.20 par kg., tout gras fr. 3 — par kg., par 15 kg. 20 ct. meilleur marché.

Se recommande
Jos. WOLF, Coire
Exp. de fromages, Tél. 6.36

Elle me plaît

C'est par cette phrase que les acheteurs de la colle Seccotine traduisent la marque E. M. P. qui figure sur tous les tubes ; personne ne s'en étonnera car celui qui use de la Seccotine est toujours enchanté de cet excellent produit. (Exigez la banderolle tricolore).

Chasseurs !

Empaillage : oiseaux, mammifères, etc., chamoisage de peaux et montage de renards H. RIVAROL et Fils, préparateur, diplôme 1re cl. Rue des Vollandes, 64, Tél. Stand 45-41. Genève.

SANS PLACE

Les ouvriers consultent et insèrent avec avantage dans l'Indicateur des places dans la „**Schweizer. Algemeinen Folks-Zeitung**" dont chaque numéro contient plusieurs centaines d'offres d'emplois. Tirage garanti notarié de plus de 83.000 exemplaires. Réception des annonces jusqu'au mercredi soir. Retenez bien l'adresse exacte.

Vieux
fromage gras
à bon marché
colis de 15 kg. **fr. 2.60 par kg.** Qualité inférieure à partir de 5 kg. fr. 2.80. Se recommande, Jos. WOLF, Coire fromages, Téléphone 6.36.

Bonne viande

fraîche de vache kg. fr. 2.— emballée propre en colis postaux. H. Riesen, boucherie, Köniz, canton de Berne.

A vendre ou à louer

garage

très bien situé à l'avenue de la gare, à Bex. S'adresser à G. Zuchuat, Bex.

Talbot

10 HP, torpédo 4 places, excellente grimpeuse en côtes en bon état à vendre. Grélet rue Gutenberg 12. Vevey, Téléphone 7.22.

A vendre à Martigny

verger

3500 m2 rapport net fr. 4000.-- 5000.-- par an, bien situé pour construire villa, etc. S'adresser sous P 4068 S Publicitas. Sion.

On offre à vendre, pour cause de départ un charmant petit

mulet

âgé de 7 ans, sage, de toute confiance et habitué à tous les travaux.

S'adresser au **Nouvelliste** sous 108.

Vente de ruches aux enchères

Madame Veuve Victor Genoud à Massongex, exposera en vente à l'enchère publique, au Café Communal, à Massongex, le dimanche 11 septembre courant, à deux heures de l'après-midi, 18 ruches d'abeilles. Prix et conditions à l'ouverture des enchères. Pour visiter, s'adresser à Mme Vve Victor Genoud.

Pour Mme Vve Victor Genoud :
Maurice SAILLEN. Juge.

Parents,

Tout ce qui vous est nécessaire pour le trousseau de votre enfant avant le départ pour le collège ou pensionnat, s'achète très avantageusement chez

DUCREY Frères
Martigny

Avis d'enchères

Monsieur Urbain TURIN, à Muraz, au nom de sa femme, Marie-Louise née Zum-Offen, exposera en vente à l'enchère publique, au café communal, à Troistorrents le dimanche 11 septembre courant, à 1 heure de l'après-midi, les immeubles suivants, consistant en châtaigneraies, lieu dit «Vers Ensier terre de Trois-torrents, soit les articles : 5035 de 848 mètres, 5036 de 2700 mètres, 5037 de 4615 mètres. Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Pour Urbain Turin : **V. Cornut, notaire.**

Nous expédions franco contre remboursement

332 et 1429

Souliers pour enfants

331 en cuir ciré, doublés toile, non ferrés, oeillets

332 le même avec crochets, pour garçons
N° 26/29 frs. 8.50
N° 30/35 „ 10.—

1429 en box-vachette, forme Derby, élégants
N° 26/29 frs. 11.50
N° 30/35 „ 13.50

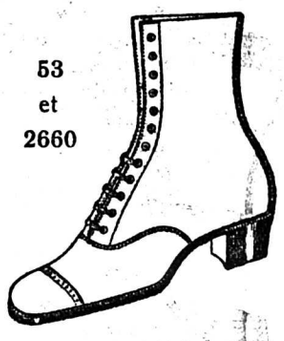

53 et 2660

Bottines à lacets pour dames

53 cuir ciré hautes, garnies, non ferrées
N° 36/43 frs. 13.50

2660 en box-vachette, élégantes, valant son prix
N° 36/42 frs. 16.50

2680 le même en forme Derby, bouts box. sol.
N° 36/42 frs. 17.—

4770

Souliers de Dimanche pour Messieurs

124 à lacets, cuir ciré, forme large, non cloués
N° 39/48 frs. 16.—

4770 en box-vachette, forme Derby, garnis moderne
N° 39/48 frs. 17.—

472

Souliers militaires

1400 — cuir ciré, sans doublure, ferrés et solides
N° 39/48 frs. 16.—

72 en cuir ciré, Ière qualité, fortes, dernier modèle fédéral
N° 39/48 frs. 19.—

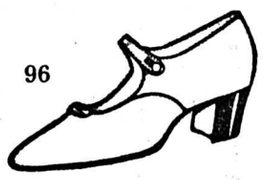

96

Souliers à brides p. dames

97 chevreau imit. garnis, belle forme, modernes
N° 36/42 frs. 15.—

96 en boxcalf, nouvelle forme pointue, élégante
N° 36/42 frs. 14.—

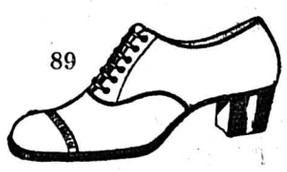

89

Souliers Richelieu p. dames

89 Box-vachette, garnis, forme agréable, solides
N° 36/43 frs. 14.50

89 D le même en forme Derby
N° 36/43 frs. 15.50

— Demandez notre catalogue gratuit, richement illustré —
Réparations promptes et soignées.

Rod. Hirt fils, Lenzbourg

PROPRIÉTAIRES ENCAVEURS

Augmentez de 2 à 3% le rendement de vos pressoirs à vis, en installant à peu de frais le roulement à billes spécial „HERCULE" renforcé spécialement pour résister aux plus fortes pressions. Fonctionnement parfait garanti. Prix : Fr. 160.— à Fr. 240 — selon dimensions des vis.

Passer commande de suite avec indication du diamètre exact des vis à

MM. Emile STOLL & Co
Roulements Hercule
à Cortaillod (Neuchâtel)

Cultures fruitières

Homme ayant beaucoup de pratique et connaissant à fond les cultures fruitières, la formation des arbres et la taille, bon greffeur, très sobre et sédentaire, sachant diriger personnel, diplômes d'honneurs et premiers prix dans les expositions fédérales et cantonales cherche place dans un grand domaine.

S'adresser par écrit sous chiffres P. 4148 S. Publicitas à Sion.

Pour le Cours de Répétition

GRAND ARRIVAGE DE

chaussures militaires

à des prix très avantageux

Fr. 17.-- 18.-- 22.--

Chaussures CLAUSEN -- SION

Expéditions par retour du courrier
Téléphone 153

Monthey

Mme E. Bussien
pédicure diplômée
de retour

Dr O. Gentinetta

Médecin-spécialiste
SIERRE
de retour

A vendre d'occasion à Martigny-Ville une

salle à manger

en noyer massif, en bon état. S'adresser à H. Moret, bijoutier, Martigny.

A vendre

Fiat torpédo

ferait magnifique camionnette pour charge 1000 kg. Belle occasion. Ecrire sous chiffre P. 56162 X. Publicitas Genève.

A vendre faute d'emploi,

une voiture

de campagne n° 12 avec pont pour fruits et divers, un TONNEAU de 8 setiers et une MACHINE A COUDRE le tout en bon état. S'adresser à Jordan-Mottier, Dorénaz.

A vendre

8 porcs

de neuf tours, chez Alfred Saillen, Vérossaz. Tél. 57.

A vendre

tonneaux

de 3000, 1000, 600 litres bien avinés, faute d'emploi. Planchamp frères, Vionnaz.

A vendre un

tonneau ovale

2300 litres, chêne, très bon état. Jos. Spahr, Planta, Sion

On cherche pour petit buffet de gare

jeune fille

propre, active, sachant cuire Entrée si possible 15 septembre. Téléphone 95, Testori, Eclépens (Vaud).

On demande pour le 1er octobre une

jeune fille

de 18 à 20 ans, propre et active, sachant cuire. Faire offres avec copies de certificats à la Charcuterie Pache, Rue de l'Ale 26, Lausanne.

On demande

jeune fille

pour le café et aider au ménage.

S'adresser au Nouvelliste sous 43.

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café.

S'adresser au Nouvelliste sous A. J. 78.

On demande

jeune fille

pour Lausanne, connaissant ménage et cuisine.

S'adresser au Nouvelliste sous R. L.

On demande une

jeune fille

pour aider à tous les travaux du ménage, entrée de gré à gré. Adresser les offres à Mme Schyrr, horticulteur, rue des Alpes 10, La Tour de Peilz.

On demande un fort jeune homme comme

maréchal-ferrant apprenti

ou un réassujetti, entrée de suite. Place stable, chez Charles Roduit, maréchal, Martigny, téléphone n° 172.

La Maison de Couture SIMONE GUEX, Martigny-Ville

est transférée depuis le 10 septembre

dans la maison Gard, avenue des Acacias.

Grand choix de tissus — Haute nouveautés — Soie Velours, lainage, fourrures, etc. — Croquis des premières maisons de Paris. — Prix modérés. Travail rapide et soigné. — Téléphone No 2.33.

Première vendeuse

Société de consommation en Valais cherche une première vendeuse pour son magasin. Adresser certificats et références à Publicitas S. A. Sion sous chiffres P. 4111 S.

A VENDRE A SAXON

maison d'habitation

à proximité de la gare, sur la rue principale, ayant deux spacieux locaux pour magasins et place attenante de 200 m2. S'adresser sous P. 4116 S. Publicitas, à Sion.

Le tirage de la tombola

de la chapelle d'Ovronnaz sur Leytron aura lieu

dimanche 11 septembre

au local du Cercle

CAR ALPIN

(20 places), à disposition des groupes et des sociétés

Garage GOEGEL, St-Maurice

Chicorée D.V. Etoile
sans égale, sans rivale

A PRÉSENT, DEVINEZ, ENFANTS

ce que je tiens dans la main.
LE CHŒUR DES PETITS: „C'est un paquet de la fameuse et saine Chicorée D.V. ETOILE que petite mère met toujours dans notre café pour qu'il ne nous fasse point de mal!"

D.V. ETOILE

„UN BERGER"
APÉRITIF ANISÉ

Se consomme très frais

PENSIONNAT DU SACRE-CŒUR

(Tuilerie) - ST-MAURICE

Ecole ménagère - Cours commerciaux
Cours classiques.

Rentrée 21 septembre

Bonnes

On demande pour le Bas-Valais personne sachant bien faire la cuisine et une bonne capable pour tous travaux du ménage. Adresser offres et références sous Y. Z. au journal.

Je cherche une

bonne fille

pour faire le ménage. Entrée de suite. S'adresser à Raphaël Zufferey, Leysin.

On demande pour Bex

bonne à tout faire

sachant cuisiner. Entrée fin septembre ou 1er octobre. Adresser offres sous M. C. au bureau du journal.

On cherche

fille de cuisine

propre et robuste et une

FILLE

pour faire les chambres et aider au ménage. Offres à case postale No 20616, Martigny.

Jeune ménage

cherche à louer petit

café

dans une localité du Bas-Valais. S'adresser à M. Lasvaladas, place Centrale 10, Martigny-Ville.

Vingt-quatrième année, No. 103. — Le Numéro : 10 centimes — Samedi 10 septembre 1927.

2me FEUILLE

NOUVELLISTE VALAISAN

2me FEUILLE

Le Carnet du Père Philémon

LES DEUX PRINCIPAUX DEFAUTS

L'INTERET

En général, le noir de la brousse, le « Mshenzi », comme nous disons ici, ne sait pas compter jusqu'à cent. Mais, dans les choses où son intérêt est en jeu, il devient un très bon calculateur. Il sait très bien poser le problème : Si je fais telle ou telle chose, si je fais au « jumbé », à l'Européen, ou au père tel ou tel présent, qu'est-ce que cela me rapportera ?

Je fais un voyage. J'arrive dans un village et je prie le « jumbé » de me vendre une poule pour mes repas. Il apparaît bientôt portant solennellement une poule qu'il dépose à mes pieds en disant : « C'est un « savadé », un cadeau que je te fais, en signe de respect de ma part. » Naturellement, je dois, pour être poli, lui répondre par un cadeau qui vaut bien le double de celui qu'il m'a fait. Or, c'est là précisément le calcul qu'il avait combiné dans sa tête. Il s'était dit : Si je vends ma poule, j'en recevrai peut-être 50 cents. Au contraire, si je lui en fais cadeau, j'en recevrai bien le double. Mon intérêt, c'est donc que je lui en fasse cadeau. Et voilà ! J'ai essayé de mettre mes chers noirs à l'épreuve à ce sujet pour être sûr de les bien connaître. Un jour, un homme m'apporte un jeune poulet et me dit : « C'est un cadeau pour toi, une marque de mon respect à ton égard. » — « Bien, lui dis-je, je t'en remercie beaucoup. » Il me regarde fixement et reste un moment debout devant moi. Je vois bien qu'il attend quelque chose. Je fais semblant de ne rien remarquer et donne mon poulet à mon cuisinier. Notre homme se retire un peu sans rien dire et s'assied devant ma tente avec les autres noirs. Mais il continue à suivre tous mes mouvements. Pour moi, je continue mes affaires comme si de rien n'était. Enfin, il ne tient plus et s'approche de moi: « N'est-ce pas, me dit-il, le poulet que je t'ai donné était assez bien ? » — « Ah, oui, très bien. Merci beaucoup. » Et je continue mes affaires. Il se retire pour quelques instants dans sa case. Mais, le soir, après mon souper, le voilà qu'il revient. De sa mine la plus souriante, il me demande : « Et le poulet, était-il bon ? » — « Oh ! très bon, merci beaucoup », lui dis-je en souriant comme lui. Puis je me retire sous ma tente en le laissant tout penaud. Le lendemain, après ma messe, quand mes porteurs étaient en train de tout empaqueter pour le départ, notre homme se présente de nouveau. « Ah ! mon père, me dit-il, je n'ai encore rien reçu pour mon poulet! » — « Mais, c'était un « savadé »... — « C'est bien vrai, mais est-ce que je ne pourrais pas avoir aussi un « savadé » de ta part ? » Je pousse un éclat de rire et lui donne le cadeau que j'avais préparé pour lui déjà depuis la veille.

Ne pas payer au moins à sa bonne valeur le présent qu'il a fait à un Européen, c'est ce que le noir d'ici ne peut comprendre. Il vous considérera presque comme un voleur et se fâchera certainement. Et alors il aura vite cessé de vous faire encore des cadeaux.

C'est l'expérience que fit ici notre bon frère Alexandre défunt. Les ouvriers qu'il employait à la mission, lui apportaient parfois des cadeaux qu'il payait naturellement. Mais cela l'ennuyait un peu. Il résolut de mettre fin à la comédie. Il commença à accepter les cadeaux, mais avec un bon merci seulement. Ce fut vite fait : les cadeaux cessèrent du jour au lendemain. Nos pauvres noirs n'y trouvaient plus leur intérêt.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Almanach de la Croix Rouge 1928. — Il est nécessaire sans contredit de considérer les almanachs sans indifférence et encore moins de les mépriser. Le marché est inondé de publications de cet ordre et il ne le serait pas s'il ne se présentait pas toujours des possibilités nouvelles d'y mettre du neuf. C'est pourquoi la presse quotidienne doit s'en occuper car il ne s'agit là de rien de moins que d'une alimentation spirituelle de la population. Mais le calendrier rêvé a été longtemps à trouver. Que de matériel insignifiant et suranné ne contiennent-ils pas souvent, présenté comme la chose dernier cri, et le connaisseur même en littérature risque de n'y pas toujours prendre garde. Ce qu'on oublie de se dire c'est que les impressions fugitives chez les citadins, chez l'homme cultivé, sont bien plus profondes chez le peuple. Ce qu'il lit s'ancre profondément en lui. Nous sommes donc contraints de commencer par le connaître, si nous voulons lui parler. La valeur d'un almanach se marque au fait que son nombre de lecteurs est souvent de beaucoup supérieur à tous les journaux réunis d'un canton donné, que si l'Almanach de la Croix Rouge a réussi à porter en six ans son tirage à 45,000 exemplaires cela ne fait qu'ajouter aux raisons de l'estimer. C'est son contenu et la forme sous laquelle il le présente qui lui a valu la large diffusion dont il jouit en Suisse romande, et ce n'est pas seulement par le but d'utilité publique qu'il poursuit, ce n'est pas pour lui-même qu'il s'achète et qu'il est lu. Il veut qu'on en ait pour son argent. C'est pourquoi nous retrouvons avec plaisir dans son édition 1928 qui vient de paraître le riche choix d'articles, de poèmes, de contes plaisants ou sévères, pour les vieux comme pour les jeunes, auxquels il nous a accoutumés et dont nous connaissons la beauté. On ne parle pas exagérément de la Croix Rouge, on ne dit juste que ce qu'il faut, et dans les termes qui conviennent. Par là, ce qu'il importe de savoir pénètre d'autant mieux dans notre peuple. Puisse l'Almanach de la Croix Rouge, paré comme il est d'une riche ceinture d'illustrations, continuer à trouver le chemin du peuple et y apporter ses bienfaits.

SUCCES, la Revue mensuelle d'Organisation et de Publicité. — Rédaction et administration : 3, Jumelles, Lausanne.

Sommaire du No 16 : Entre nous. — Les difficultés des échanges sur le marché européen. — Le notaire et le commerçant. — Comment opèrent les bons vendeurs. — Qu'est-ce qu'une reconnaissance de dette ? — Le travail de bureau dans le magasin de vente au détail. — Comment recevoir les voyageurs. — Puis-je m'assurer dans la monnaie qui me convient ? Offres et demandes d'emploi. — Organisation domestique. — Le VIIIme Comptoir suisse. — Carnet de Mademoiselle Yvonne, dactylo. — A bâtons rompus. — Les plagiaires. — Visite publicitaire à la Foire de Paris. — A la Convention de Londres. — L'art de l'étalage. — Chef de publicité. — Quelques annonces d'automobiles. — Au fil des jours. — Renseignements divers.

Au seuil de l'automne et quand approche l'ouverture du Comptoir suisse, négociants et industriels accueillent volontiers toute suggestion nouvelle tendant à augmenter le rendement de leurs efforts. Le dernier numéro de « Succès » constitue à cet égard une lecture de choix. Il suffit d'en parcourir le sommaire pous se convaincre que les principaux aspects de la vie commerciale y sont abordés dans un esprit éminemment pratique. Pas de littérature ! Les pages de « Succès » vont droit au but. C'est la bonne méthode.

LE VIGNERON ROMAND. — Journal viticole illustré de la Suisse romande, paraissant les 1er et 16 de chaque mois.

Sommaire du No 17, 1er septembre 1927 : Le succès du concours d'étiquettes pour bouteilles de vin. — Procès-verbal de la Catégorie B du concours d'étiquettes. — Dans le jardin d'essais de Pirovano, cliché. — Guérites de vignes en Valais, cliché. — L'alimentation de la vigne et son contrôle. — La Fête des Vignerons, cliché. — Pour augmenter la durée des échalas de bois. — Au pays d'Anjou. Notes de voyage, par le Dr Henry Wuilloud, ingénieur-agronome, avec trois clichés. — Les stupidités qui s'écrivent ! — Les ravages du phylloxéra en 1926. — Mots de la fin. — Bourse des vins. — Bulletin commercial. — Chronique viticole.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & Cie GENEVE

Economique efficace excellent utilisez

"Les chats" et "Blanca"
POUDRE À LESSIVE À BASE D'AMMONIAQUE ET DE TÉRÉBENTHINE
avec bon
Savonnerie Schuler
KREUZLINGEN

Pour vous une offre unique

Cette Montre de précision Musette
de construction robusté ne craignant pas les chocs, élégante, cadran très lisible.
N° 196. Forte boîte nickel, Ancre, 6 rubis, garantie 2 ans, au comptant net 16.50
N° 197. Forte boîte nickel pur, Ancre, 8 rubis, cuvette intérieur nickel, 5 ans de garantie. 29.-
Avec 5 mois de crédit, acompte 8.—; par mois 4.-
N° 198. Forte boîte argent 800/000 contrôlé, joli décor, Ancre, 11 rubis, avec 5 ans de garant. Fr. 39.-
Avec 5 mois de crédit, acompte 12.-; par mois 6.-
PAYEMENT AU COMPTANT 10 %
Gratuit si vous désirez acheter des Montres Pendules, Bijouterie, etc, demandez notre Catalogue 33 illustré N° qui contient les dernières Nouveautés en spécifiant l'article qui vous intéresse
MONTRES RENOMMÉES
FONDÉE EN 1871
FABRIQUE MUSETTE
CHAUX DE FONDS

Bonne exécution,
Bon goût,
Prix raisonnables,
Voilà le principal de la Maison
JOS. ITEN, Fabrique de Meubles, SION

Sirop de framboises Wander
De toutes les boissons d'été, c'est la plus riche en arome.
Sirop fait de pur jus de framboises des montagnes, que nous pressons nous-mêmes, et de sucre. Boisson saine et désaltérante. Préparation simple chez soi comme en excursions. Facile à emporter grâce à sa concentration élevée. De même: sirop de mûres Wander, sirop de groseilles Wander etc.
Dr. A. WANDER S. A.
BERNE

AVIS
aux
sociétés des pêcheurs, Hoteliers, Restaurants
Pour le repeuplement des rivières, canaux, lacs et étangs,
La pisciculture de Montana-Vermala
offre des sommerlings de truites arc-en-ciel de toute première qualité, grandeur de 8 à 12 cm., des sommerlings de carpes de Galicie et de tanches vertes de Russie.
L'Etablissement livre aussi toute l'année n'importe quelle quantité de truites vivantes, carpes et tanches pour la consommation.

Teinturerie Louis Gingins
Payerne
Teinture et Nettoyage
de tous vêtements et tissus
Noirs pour deuils
rapides et soignés
Dépôt à Sion : Mme Varone-Frasseren, négte.
Dépôt à Martigny : Mme Darioli-Laveggi, négte au Bourg.

Commerce à remettre
Par suite de circonstances de famille, dans localité importante du Bas-Valais, magasin d'assortiment, genre bazar, bien situé, existant depuis 40 ans. Nécessaire: Fr. 30,000 environ.
Le bâtiment peut être loué ou vendu. Ecrire en donnant références à Publicitas, Sion sous chiffres P 4017 S.

Ondulation permanente
garantie 6 mois
aux prix inconnus à ce jour :
18 fr. pr les Dames 12 fr. pr les Messieurs
Plusieurs années de pratique à Paris comme coiffeur pour dames.
Prendre rendez-vous d'avance. Tél. 151
Kellerer, Coiffeur, Sierre

Collège catholique
PRES ST-MICHEL (ZOUG)
Cours préparatoire pour Français et Italiens. — Ecole secondaire. — Progymnase. — Cours commercial. — Ecole normale. — Internat pour élèves de l'Ecole Cantonale. — Situation magnifique et salubre. — Rentrée : 3 et 4 octobre. Programme et renseignements sans frais.
LA DIRECTION.

Refusez les imitations, car seul le
CIRALO
donne satisfaction à qui suit le mode d'emploi
LABORATOIRE EREA, MONTREUX

Instruments de musique
Pianos - Harmoniums, vente, échange, location, accordages et réparations. Gramophones et disques. Violons, mandolines, Guitares, banjos, accordéons, tambours, flûtes et clarinettes.
H. HALLENBARTER - SION

CLOSUIT & Cie
BANQUE DE MARTIGNY
MARTIGNY
Maison fondée en 1871
PRÊTS sur cautionnement, hypothèques, dépôt de titres en nantissement, polices d'assurance sur la vie, etc.
DÉPÔTS à 3-5 ans 5 %
à préavis ou bloqués 4-4 1/2 %
en comptes-courants 3 1/2 %
Escompte de papier commercial aux meilleures conditions
Envois de fonds en tous pays

Au Frigo d'Emile
Avis aux Chasseurs
Suis acheteur de tout gibier pendant la chasse
Se recommande Schmid-Zoni, Sion.

Obligations
Caisse d'Epargne
(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales versement dep. 5 fr.)
Banque Populaire Valaisanne
S. A. à SION
COMPTES-COURANTS
PRÊTS - CHANGE
aux meilleures conditions
LA DIRECTION.

Banque Tissières fils & Cie
Martigny
Nous payons actuellement :
Dépôts à terme 3 à 5 ans 5 %
Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) 4 1/4 %
Comptes-courants à vue 3 1/2 %
Comptes-courants 3 3/4 - 4 3/4 %
(BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)
CHANGES
et toutes Opérations de Banque
Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

MALADIES de la FEMME

LE RETOUR D'AGE

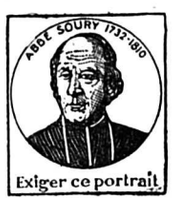

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR d'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit, à des intervalles réguliers, faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. **Ou'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Ma l'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparé à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies. le flacon fr. 3.50.

Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AVIS

Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre mobilier à la Fabrique de Meubles

Widmann Frères

SION

Prés de l'Eglise protestante

Catalogue et devis gratis. Prix modérés.

ECOLE LEMANIA

Chemin de Mornex

Lausanne

Préparation rapide et approfondie Baccalaur

Maturité fédérale Poly.

Ecole de commerce et de langues

Diplôme commercial

Demandez programme et prospectus illustré

TRANSPORTS FUNÈBRES

pour tous pays

A. MURITH S. A.

GENÈVE

CERCUEILS - COURONNES MORTUAIRES

Dépôts dans le Valais

SION : Oscar MARIÉTHOD Tél. 181
SIERRE : Ad. CALOZ
MONTHEY : L. BARLATEY Tél. 65
MARTIGNY : Pierre MOULINET Tél. 225

Pensionnat Ste Marie

Ecole Industrielle

MARTIGNY-VILLE

Rentrée des internes, lundi 26 septembre et celle des externes, mardi le 27, à 8 heures. Pour renseignements, s'adresser à la Direction du Collège.

Caisse d'Epargne

des

Sociétés de Secours Mutuels fédérées

du Valais

à

SAXON

Réserves : Fr. 278,900.--

Dépôts sur Carnets d'Epargne

Taux 4,25 %

(avec garanties spéciales contrôlées par l'Etat)

Dépôts à terme : 3, 4 et 5 ans

à 5 %

Caisses correspondantes à :

Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher Orsières, Bagnes, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

R - S

Qu'est-ce que R-S ?

Le moyen de gagner de l'argent, le moyen le plus économique de transporter vos marchandises, c'est le

CAMION 13 HP. 2500 kg.

le meilleur marché du monde malgré son prix. Ignore les réparations et le chômage. Fait l'ascension des côtes les plus rudes à pleine charge, passe les virages avec une facilité surprenante.

Prix : 10.000 fr. le chassis

Renseignements et démonstration gratuits à l'agence

ROCHET - SCHNEIDER

Garage Faisant **MARTIGNY** Téléphone 165

Références de premier ordre à disposition

POUSSINES

Grand choix de belles poulettes

3 mois	fr. 3.50
4 mois	fr. 4.—
5 mois	fr. 5.—
6 mois	fr. 6.—

Parc avicole, Sion

Brisure de thé extra **2.50** la livre

Expéditions p. poste

EPICERIE V. PONNAZ

Riponne 1 - Lausanne

Baume St-Jacques

de C. Trautmann, ph. Bâle.

Spécifique **merveilleux** pour toutes les plaies et blessures ulcérations, brûlures, **varices et jambes ouvertes**, affections de la peau, **hémorroïdes douloureuses**, dartres, piqûres, coups de soleil.

Setrouve dans toutes les pharmacies. Prix fr. 1.75. — Dépôt général pharmacie St.-Jacques, Bâle.

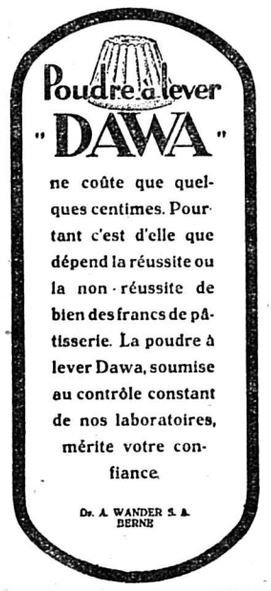

ne coûte que quelques centimes. Pourtant c'est d'elle que dépend la réussite ou la non-réussite de bien des francs de pâtisserie. La poudre à lever Dawa, soumise au contrôle constant de nos laboratoires, mérite votre confiance.

Dr. A. WANDER S. A. BERNE

BAISSE DE PRIX

Pistolets 6 mm. depuis fr, 1.90. Revolvers à 6 coups fr. 9.50. Flobertlong 6 mm. fr. 12.- et 15.- Carabine précision 19.- et 22.-. à air, 4,5 mm, fr. 8,50 Pistolet automatique syst. Browning, 6,35, fr. 22.- Fusil de chasse 1 coup, fr. 28.- 2 coups fr. 48.- Appareil à tuer le bétail fr. 17 Munitions et réparations. Catalogue 1927 gratis.

Ls Ischy-Savary, Payerne

Foin, Paille Scories Thomas

Offre avantageuse par la Fédération Valaisanne des Producteurs de lait. SION Téléphone 13

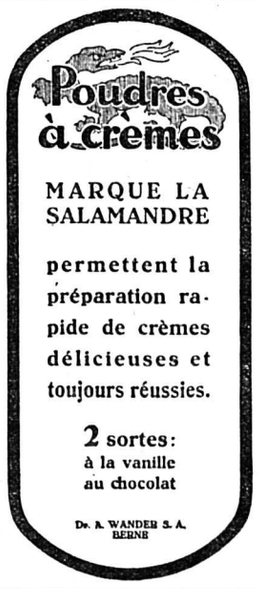

MARQUE LA SALAMANDRE

permettent la préparation rapide de crèmes délicieuses et toujours réussies.

2 sortes: à la vanille au chocolat

Dr. A. WANDER S. A. BERNE

A vendre un

tonneau

en chêne de 1000 litres, bien aviné, faute d'emploi. Bas prix. GAILLARD Gustave, Charrat.

TECHNICUM, ECOLE DES ARTS ET METIERS

FRIBOURG

Ecole technique pour électro-mécaniciens, techniciens du bâtiment (architecture). Ecole normale pour maîtres de dessin.

Ecole de Métiers: Ecoles ateliers pour mécaniciens-électriciens et pour menuisiers-ébénistes. Ecole spéciale pour chefs de chantiers, couducteurs de travaux, peintres-décorateurs, ouvriers d'arts graphiques.

Ecole de broderie et dentelle (section féminine). L'Ecole possède à proximité une maison de famille très recommandée.

L'ouverture de l'année scolaire 1927-28, **mardi 4 octobre à 8 h.**

Renseignements, prospectus et programmes auprès de la Direction.

Ecole de Sténographie et Dactylographie

Montreux

32, RUE INDUSTRIELLE — TÉLÉPHONE 57

Ouverture des cours : 1er octobre 1927
(semestre d'hiver)

Sténographie, Dactylographie, Comptabilité, Correspondance commerciale, langues étrangères

Prospectus à disposition. Dir. Mme A. BLANC.

Les compôtes

aux baies et aux fruits

sucrées avec

la „Saccharine Hermès"

sont d'un goût délicieux et rafraîchissantes

La vraie préparation :

On cuit avec une demi quantité de sucre, on dissout les comprimés de saccharine dans une cuiller d'eau ou de lait et on met le tout sur les fruits, tout en brassant. La « Saccharine Hermès » n'a pas de goût désagréable et n'est pas du tout nuisible. La petite boite d'env. 100 comprimés 25 ct. est en vente partout. Moins cher que le sucre.

Pensionnat du Père Girard

pour les élèves du Collège cantonal St-Michel, Fribourg (Sous la direction des P. P. Cordeliers). Reçoit les élèves du Lycée, des gymnases français et allemand, ainsi que de l'école de commerce.

Prix de pension : 800 et 950 fr. par an.

Les étudiants qui se destinent à l'Ordre jouissent d'un prix spécial. Entrée début octobre.

Demandez programmes et prospectus au P. PREFET

Les meilleurs Schampoings

HENNEDOR SPÉCIAL pour les blondes

NUXOR SPÉCIAL pour les brunes

Rendent les cheveux souples, brillants et conservent leur teinte

Le paquet : 50 cts.

En vente chez :

CRETTENAND, Saxon - CHERVAZ, Colombey

En vente chez tous les coiffeurs

La lessive L'INCROYABLE

ne brûle pas le linge

Superbes linges-primes

La bonne chaussure à bon marché

Souliers de travail, bien ferrés, double semelle.	40/47	**14.80**
Soul. milit., peau cirée, sans couture haute tige	40/47	**17.80**
Souliers militaires, ordonnance, quart, empeigne bon ferrage	40/47	**21.80**
Souliers milit. pr garçons, sans cout., bien ferrée	36/39	**14.90**
Bottines Derby Box, talon mi-haut, pour dames	36/42	**15.50**
Bottines Derby, peau cirée, pour dames	36/42	**13.50**
Bottines Derby Box noir, pr messieurs, p dimanche	40/48	**15.50**
Bottines pour fillettes et garçonnets, peau cirée	27/29	**7.90**
bonne qualité, sans clous	30/35	**8.90**

Expéditions franco à partir de fr. 10.—

Demandez notre catalogue illustré gratis

Echange libre

Expédition de chaussures J. KURTH, Genève

PRÊTS

sous toutes formes

Toutes opérations de banques aux meilleures conditions

Banque Coopérative Suisse

SIERRE **MARTIGNY** BRIGUE

La boucherie

Ls Es-Borrat, à Monthey

expédie contre rembours. **Beau bouilli** à fr. 2.— le kg. **Cervelas, la douzaine** à fr. 3.—. **Saucissons pur porc** à fr. 5.— le kg. **Saucisses de ménage extra** à fr. 3.50 le kg.

Fromages

colis de 5 et 15 kg. ; la Gruyère, à 2.75 le kg. 2me qualité Gruyère, à 2.50 le kg.

la Tilsit, tout gras, 2.70 le kg., 2me qualité, 2,45 le kg.

Bons fromages à tranches 1.60 et 2.—.

Bons fromages à râper 1.30 et 1.80.

Se recommande : A. Koch, fromages, Brigue.

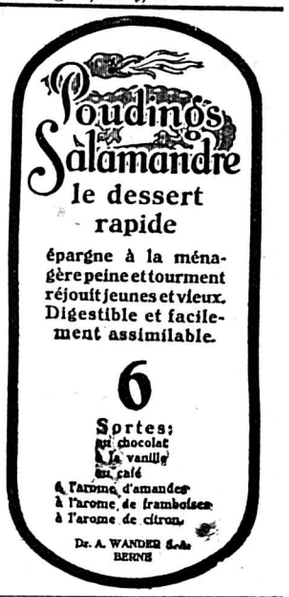

Achetez la mach. „Helvétia" Seule marque suisse !

Petits payements mensuels (Seulement fr. 20.— par mois)

Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 41.

Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

Fournitures pour préparer de l'excellente

PIQUETTE

de raisins secs à 15 fr. pour 100 litres, de figues à 10 fr. pr 100 l. (sucre non compris)

Mme Albert Margot
Riant-Mont, 13, Lausanne.

DISQUES

Séries avantageuses

Fr. 1.80 à 4.50

Visitez ou demandez le catalogue gratuit no 21.

AU DISQUE D'OR

Petit-Chêne 28 Lausanne

Dr. A. Torrione

Médecin-dentiste

Martigny-Ville

de retour